

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1721

18 juillet 2013

SOMMAIRE

ABL Patent Licensing Technologies S.à r.l.	Galerie Commerciale Marco Polo S.à r.l.
..... 82562 82567
Alizeos Invest S.A. 82562	GCAT-L U X 82568
Arepo BZ S.à r.l. 82599	Gortis Holding S.A. 82567
Balter Logistics Sarl 82562	Great German Nursing Homes 82567
Basic Eight S.A. 82562	Great German Nursing Homes B 82567
Black Tie Luxco S.à r.l. 82562	Great German Nursing Homes C 82567
Brederode International S.à r.l. 82562	Henderson Lutra Fund 82568
BRE/Europe 4 S. à r.l. 82563	Hispaismo A.G. 82568
Castur Partners S.A. 82563	IADEM S.à r.l. 82568
CD-Gest S.à r.l. 82563	Imeris S.A. - SPF 82568
C.J.L. Participations S.A. - SPF 82563	Insurance Market Research S.A. 82568
Continental Pac Industries S.A. 82563	Intercone S.A. 82569
Crallon 82563	Intercone S.A. 82569
Crebin S.A. 82564	IP Luxembourg S.à r.l. 82569
Croisimer Finance S.A. 82564	Koliphi Investissement S.à r.l. 82569
Darty Luxembourg, S.à r.l. 82564	La Française AM Private Bank 82569
DB Private Equity International S.à r.l. 82565	LDV Management III Glenn Arrow II
Desta S.A. SPF 82564	S.C.A. 82569
Dierickx, Leys Luxembourg S.A. 82565	Listran Finance S.A. 82570
D&K Immobilien S.A. 82564	Loula S.A. 82570
DMA Holdings S.A. 82565	Lux Terra Develop A.G. 82570
Doulen S.A. 82565	Maneq Investments Luxembourg 82572
Duchy Digital S.A. 82564	Maple Investments S.A. 82570
Du Parc S.A.- SPF 82565	Maresol S.à r.l. 82571
Effebi Capital Partners S.A. 82566	Maresol S.à r.l. 82571
Elite Print S.A. 82565	Maresol S.à r.l. 82571
European Metal and Commodity Trading	Maurice Transports S.à r.l. 82570
S.à r.l. 82566	MEUBLES Carlo SCHEER et Cie s.à r.l.
European Metal and Commodity Trading 82571
S.à r.l. et Cie, S.e.c.s., EMCT 82566	Multidach S.à r.l. 82570
Fapa SA 82566	Neucol S.à r.l. 82571
Fapa SA 82566	Plochingen S.à r.l. 82608
Financière de Keroulep - Ercis 82566	Presidential E 82571
Financière VLH 82567	

ABL Patent Licensing Technologies S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 136.313.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072411/9.

(130089368) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Alizeos Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2732 Luxembourg, 2, rue Wilson.

R.C.S. Luxembourg B 154.996.

Les comptes annuels au 30.06.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072433/9.

(130089575) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Black Tie Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 157.838.

Les comptes annuels au 31 juillet 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072459/9.

(130090111) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Brederode International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 99.271.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072461/9.

(130089994) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Balter Logistics Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6776 Grevenmacher, 5, An de Längten.

R.C.S. Luxembourg B 126.118.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072463/9.

(130089685) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Basic Eight S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2514 Luxembourg, 15, rue Jean-Pierre Sauvage.

R.C.S. Luxembourg B 72.211.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072464/9.

(130090119) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

BRE/Europe 4 S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 126.963.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072484/9.

(130089969) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

C.J.L. Participations S.A. - SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 118.017.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072489/9.

(130089758) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Castur Partners S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 138.871.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072517/9.

(130089987) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

CD-Gest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 65.174.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072520/9.

(130089882) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Continental Pac Industries S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 64.010.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072539/9.

(130090303) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Crallon, Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 87.415.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072546/9.

(130090020) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Crexim S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 75.555.

Les comptes annuels au 30 juin 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2013072548/9.
(130090098) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Croisimer Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R.C.S. Luxembourg B 116.612.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2013072554/9.
(130090247) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

D&K Immobilien S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2514 Luxembourg, 15, rue Jean-Pierre Sauvage.
R.C.S. Luxembourg B 62.615.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2013072568/9.
(130090120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Darty Luxembourg, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 14, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 23.351.

Les comptes annuels au 30 avril 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2013072570/9.
(130089468) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Destra S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 96.745.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2013072574/9.
(130089920) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Duchy Digital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.
R.C.S. Luxembourg B 24.240.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2013072578/9.
(130090235) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

DB Private Equity International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 130.778.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072584/9.

(130089891) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Dierickx, Leys Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 247, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 55.067.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072598/9.

(130090298) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

DMA Holdings S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1er.

R.C.S. Luxembourg B 108.914.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072599/9.

(130089660) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Doulen S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 148.272.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072601/9.

(130089644) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Du Parc S.A.- SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 112.261.

Les comptes annuels au 31-12-2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072602/9.

(130090269) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Elite Print S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 107.280.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072609/9.

(130089942) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

European Metal and Commodity Trading S.à r.l. et Cie, S.e.c.s., EMCT, Société en Commandite simple.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11C, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 133.123.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072615/9.

(130089667) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

European Metal and Commodity Trading S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11C, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 133.378.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072616/9.

(130089291) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Effebi Capital Partners S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2732 Luxembourg, 2, rue Wilson.

R.C.S. Luxembourg B 127.834.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072632/9.

(130089573) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Fapa SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 82.885.

Par la présente, je donne ma démission en tant qu'administrateur de votre société, avec effet immédiat.
Luxembourg, le 4 juin 2013.

Xavier Mangiullo.

Référence de publication: 2013072667/9.

(130090124) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Fapa SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 82.885.

Par la présente, je donne ma démission en tant que commissaire aux comptes de votre société, avec effet immédiat.
Luxembourg, le 4 juin 2013.

Julien Nicaud.

Référence de publication: 2013072668/9.

(130090124) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Financière de Keroulep - Ercis, Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 89E, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 125.427.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072683/9.

(130090008) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Financière VLH, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 192.500,00.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 90.555.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072684/9.

(130089831) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Gortis Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.

R.C.S. Luxembourg B 170.016.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072697/9.

(130089835) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Great German Nursing Homes, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 2, rue des Capucins.

R.C.S. Luxembourg B 123.141.

Der Jahresabschluss vom 31.12.2011 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072701/9.

(130089385) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Great German Nursing Homes B, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 2, rue des Capucins.

R.C.S. Luxembourg B 133.031.

Der Jahresabschluss vom 31.12.2011 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072703/9.

(130089308) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Great German Nursing Homes C, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 2, rue des Capucins.

R.C.S. Luxembourg B 133.059.

Der Jahresabschluss vom 31.12.2011 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072704/9.

(130089294) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Galerie Commerciale Marco Polo S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-3895 Foetz, 18, rue du Commerce.

R.C.S. Luxembourg B 135.396.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072707/9.

(130090147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

GCAT-L U X, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8308 Capellen, 89E, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 93.672.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072708/9.

(130089967) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Henderson Lutra Fund, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6C, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 153.858.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072734/9.

(130089565) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

HispaImmo A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 137.356.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072752/9.

(130089203) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

IADEM S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 164.780.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072767/9.

(130090178) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Imeris S.A. - SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 72.970.

Les comptes annuels au 31-12-2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072771/9.

(130090271) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

IMR S.A., Insurance Market Research S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1853 Luxembourg, 32/2, rue Léon Kauffman.

R.C.S. Luxembourg B 124.513.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072781/9.

(130089677) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Intercone S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 41.408.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2013072783/9.
(130090205) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Intercone S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 41.408.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2013072784/9.
(130090206) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

IP Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.
R.C.S. Luxembourg B 6.419.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2013072786/9.
(130090236) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Koliphi Investissement S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 152.974.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2013072810/9.
(130089760) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

La Française AM Private Bank, Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 14.361.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2013072824/9.
(130089847) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

LDV Management III Glenn Arrow II S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 149.051.

Le bilan consolidé audité au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2013072845/9.
(130090097) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Listran Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 85.363.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072846/9.

(130089949) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Loula S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5450 Stadtbredimus, 7, Lauthegaass.

R.C.S. Luxembourg B 124.630.

Der Jahresabschluss auf den 31.12.2012 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072850/9.

(130089223) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Lux Terra Develop A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 137.349.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072861/9.

(130089175) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Maurice Transports S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5427 Greiveldange, 1, Hamesgaass.

R.C.S. Luxembourg B 152.324.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072873/9.

(130089332) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Multidach S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5366 Munsbach, 266, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 147.324.

Der Jahresabschluss vom 31.12.2012 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072884/9.

(130090242) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Maple Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 149.266.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072893/9.

(130090015) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Maresol S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8211 Mamer, 113, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 78.076.

Les comptes annuels au 30 septembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072894/9.

(130089536) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Maresol S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8211 Mamer, 113, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 78.076.

Les comptes annuels au 30 septembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072895/9.

(130089537) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Maresol S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8211 Mamer, 113, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 78.076.

Les comptes annuels au 30 septembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072896/9.

(130089538) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

MEUBLES Carlo SCHEER et Cie s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9540 Wiltz, 14, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 102.439.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072910/9.

(130089845) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Neucol S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 160.312.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072945/9.

(130090217) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Presidential E, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 2, rue des Capucins.

R.C.S. Luxembourg B 122.923.

Der Jahresabschluss vom 31.12.2011 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072980/9.

(130089350) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Maneq Investments Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 178.482.

—
STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the seventeenth of June

Before us Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg

THERE APPEARED:

CapMan pic, a public limited liability company registered in Finland (with company number 0922445-7) with its registered office at Korkeavuorenkatu 32, 00130 Helsinki, Finland;

here represented by Svetlana Panfilova, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given on 17 June 2013,

The said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary, shall remain annexed to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party has requested the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited company (société à responsabilité limitée) which it wishes to incorporate with the following articles of association:

A. Definitions - Name - Purpose - Duration - Registered office

Art. 1. Definitions. For the purpose of these articles of association, the following words and expressions have the meanings below:

Associate:

a) if the person concerned is an entity:

(i) the holding company of such person or a subsidiary of such person or a subsidiary of any such holding company; or

(ii) any other entity in which the person holds directly or indirectly ten percent (10%) or more of any class of equity share capital; or

(iii) any director of such person.

b) if the person concerned is a limited liability partnership:

(i) any subsidiary of such person;

(ii) any other entity in which the person holds directly or indirectly ten percent (10%) or more of any class of equity share capital; or

(iii) any member of such person.

c) if the person concerned is a limited partnership:

(i) the general partner of such person; or

(ii) if the general partner of such person is an entity, any person who is an Associate of the general partner within the meaning of (a) above.

d) if the person concerned is an individual or a firm or other unincorporated body:

(i) any entity in which the person holds directly or indirectly ten percent (10%) or more of any class of equity share capital; or

(ii) the spouse or any business partner of such person;

Business Day: a day (not being a Saturday or Sunday or a public holiday) on which banks are generally open for non-automated business in Luxembourg;

Commitment: (i) with respect to any holder of Class B Shares, the amount committed by it to the Company (which, for the avoidance of doubt, shall not exceed thirty two million six hundred sixteen thousand and seventy euro (€32,616,070) whether or not such amount has been advanced in whole or in part either in cash or in specie and whether or not it has been returned to the Shareholder in whole or in part and (ii) with respect to any holder of Class A Preferred Shares, the amount paid by it to receive or acquire the Class A Preferred Shares or related Interest in the Company, as maybe separately documented;

Company: has the meaning given in Article 2;

Company Consent: the consent of the Shareholders representing the majority of the share capital of the Company including each of (i) the majority of holders of Class B Shares and (ii) the majority of holders of Class A Preferred Shares, whether expressed in writing or at a general meeting of Shareholders.

Distribution: means each distribution made by the Company to the holders of Interests or any of their Associates whether in cash, property or securities of the Company and whether by way of dividend(s), repayment of loans, interest income, share capital reduction(s), share premium and reserve accounts reimbursement(s), liquidation proceeds, recapitalisation or otherwise provided that any subdivision by stock split of any outstanding Interests involving only the receipt

of equity security in exchange of or in connection with any such subdivision, shall not be included in this definition of Distribution.

Drawdown Notice: has the meaning given in article 10.2;

EURIBOR: the European interbank market rate for the three (3) month Euro deposits as quoted by the website www.euribor.org during the period in question or, if the website www.euribor.org is not available or does not quote a rate, as quoted by a lending bank selected by the Board of Managers;

Euro or €: the currency used within the European Monetary System which is used as the reference accounting unit of the Company;

Interest(s): means any share or other instrument issued or to be issued by the Company or, more generally, all other rights giving access or likely to give access, directly or indirectly, immediately or in the future, to the allocation of a security representing or giving access to a fraction of the share capital of the Company, of the profits, of the liquidation surplus or voting rights; for the avoidance of doubt any Commitment or any income-sharing loan entered into from time to time by the Company shall be included in this definition of Interest.

Investment(s): an investment or investments acquired by the Company (either directly or indirectly) including but not limited to the Specified Assets;

Law: has the meaning given in Article 2;

Net Drawn Down Commitment: in relation to a Shareholder, the amount of its Commitment which, at the relevant time, has been drawn down and has not been returned (or deemed to be returned);

Notice Date: the meaning given in clause 10.3.1;

Preferred Return: seven percent (7%) per annum (compounded annually on the anniversary of the date of the incorporation of the Company) on the daily amount (calculated on the basis of a three hundred sixty-five (365) day year)) by which:

(a) the aggregate cumulative amounts paid or deemed to have been paid (including in consideration for the Transfer of shares in the Company) to the Company by the holders of Class A Preferred Shares in connection with any Interest in the Company; exceeds

(b) the aggregate cumulative amounts of Distributions received or deemed to have been received by the holders of Class A Preferred Shares from the Company (it being acknowledged and agreed that, for the purposes of calculating the Preferred Return, Distributions shall be deemed to have been received by the holders of Class A Preferred Shares already at the time when the Company is in receipt of the relevant monies to be distributed, regardless of when such monies are actually distributed by the Company to the holders of Class A Preferred Shares);

Specified Assets: shall mean the shares (together with the related shareholder contributions) which, immediately prior to contribution of such assets to the Company, CapMan plc held in the following entities governed by the laws of Sweden: Maneq 2005 AB, Maneq 2006 AB, Maneq 2007 AB, Maneq 2008 AB, Maneq 2009 AB, Maneq 2010 AB and Maneq 2011 AB.

Transaction Fee: has the meaning of the consideration paid by the Company to "17Capital Services Ltd" for services connected with the overall transaction, i.e. restructuring of the participations in the Maneq Companies and senior/mezzanine loans granted to the Maneq Companies.

Transfer: shall mean any sale, assignment, transfer, exchange, pledge, encumbrance or other disposition (including the granting of any participation) of Interest in the Company;

Undrawn Commitment: in relation to the Company, the amount of its Commitment which, at the relevant time, remains available for drawdown pursuant to article B. 10.1.1;

Art. 2. Name. There exists a private limited company (société à responsabilité limitée) under the name Maneq Investments Luxembourg (hereinafter the "Company") which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended (the "Law"), as well as by the present articles of association.

Art. 3. Purpose.

3.1 The purpose of the Company is the holding of participations in the Specified Assets.

3.2 In particular, the purpose of the Company is to act as an investor and acquire, manage, hold and dispose of its participations in the Specified Assets. The Company may execute, deliver and perform all contracts and other obligations and engage in all activities and transactions as may be necessary or advisable in order to carry out the foregoing purposes and objectives, subject to and in accordance with the provisions of these articles of association and the Law. For the avoidance of doubt, the Company may not carry on any business other than set out in this Article 3, without the consent of the general meeting of Shareholders adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

3.3 The Company may further guarantee, grant security, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or right of any kind.

3.4 Subject to article 15.3 below, the Company may, except by way of public offering, raise funds especially through borrowing in any form or by issuing any kind of notes, securities or debt instruments, bonds and debentures and generally issue securities of any type.

3.5 The Company may carry out any commercial or financial activities which it considers useful for the accomplishment of these purposes.

Art. 4. Duration.

4.1 The Company is incorporated for an unlimited period of time.

4.2 It may be dissolved at any time and with or without cause by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

Art. 5. Registered office.

5.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

5.2 Within the same municipality, the registered office may be transferred by decision of the Board of Managers. It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by resolution of the shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

5.3 Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Board of Managers.

5.4 In the event that the Board of Managers determines that extraordinary political, economic or social circumstances or natural disasters have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances; such temporary measures shall not affect the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, shall remain a Luxembourg company.

B. Share capital - Shares

Art. 6. Share Capital.

6.1 The Company's share capital is set at fifty-five thousand euro (EUR 55,000) represented by:

- ten thousand (10,000) class B ordinary shares (the "Class B Shares");
- four thousand three hundred seventy-four (4,374) redeemable class A1 preferred shares;
- four thousand three hundred seventy-five (4,375) redeemable class A2 preferred shares;
- four thousand three hundred seventy-five (4,375) redeemable class A3 preferred shares;
- four thousand three hundred seventy-five (4,375) redeemable class A4 preferred shares;
- four thousand three hundred seventy-five (4,375) redeemable class A5 preferred shares;
- four thousand three hundred seventy-five (4,375) redeemable class A6 preferred shares;
- four thousand three hundred seventy-five (4,375) redeemable class A7 preferred shares;
- four thousand three hundred seventy-five (4,375) redeemable class A8 preferred shares; and
- ten thousand one (10,001) redeemable class A9 preferred shares; (redeemable class A1 preferred shares, redeemable class A2 preferred shares, redeemable class A3 preferred shares, redeemable class A4 preferred shares, redeemable class A5 preferred shares, redeemable class A6 preferred shares, redeemable class A7 preferred shares, redeemable class A8 preferred shares and redeemable class A9 preferred shares are hereinafter collectively referred to as "Class A Preferred Shares"),

having a nominal value of one euro (EUR 1) each.

Each holder of shares is hereinafter referred to as a "Shareholder".

6.2 The share capital of the Company may be reduced through cancellation of shares including by cancellation of one or more entire classes of shares through repurchase and cancellation of all the shares in issue in such class(es) by a resolution of the general meeting of Shareholders adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

6.3 The Company's share capital may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of Shareholders adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

Art. 7. Shares.

7.1 Specific rights attached to Class A Preferred Shares

7.1.1 The Class A Preferred Shares shall be entitled to receive Distributions in accordance with article 24.2 below.

7.1.2 For the purposes of this Article 7, the following capitalized terms shall have the meanings set out next to them:

- "Available Amount": means the total amount of realized profits since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved increased by carried forward profits and any freely distributable reserves (including their respective reserve accounts), but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of association and by any amounts allocated to the holders of Class B Shares pursuant to article 24.2.2, determined on the basis of the Interim Accounts relating to the relevant Class Period;
- "Cancellation Value Per Share": means (i) the par value per share (for the avoidance of doubt, excluding the value under their reserve accounts) to be cancelled plus (ii) the Available Amount divided by the number of shares in issue in the class(es) to be repurchased and cancelled;

- "Class A9 Interim Accounts": means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the redeemable class A9 preferred shares;
- "Class A8 Interim Accounts": means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the redeemable class A8 preferred shares;
- "Class A7 Interim Accounts": means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the redeemable class A7 preferred shares;
- "Class A6 Interim Accounts": means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the redeemable class A6 preferred shares;
- "Class A5 Interim Accounts": means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the redeemable class A5 preferred shares;
- "Class A4 Interim Accounts": means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the redeemable class A4 preferred shares;
- "Class A3 Interim Accounts": means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the redeemable class A3 preferred shares;
- "Class A2 Interim Accounts": means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the redeemable class A2 preferred shares;
- "Class A1 Interim Accounts": means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the redeemable class A1 preferred shares;
- "Class Period": means each of the Class A9 Period, the Class A8 Period, the Class A7 Period, the Class A6 Period, the Class A5 Period, the Class A4 Period, the Class A3 Period, the Class A2 Period and the Class A1 Period (as defined below);
- "Interim Accounts": means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date;
- "Interim Account Date": means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant class(es) of shares as such date shall be fixed by a decision of the Board of Managers with the consent of the majority of the holders of Class A Preferred Shares.

7.1.3 In the event of a reduction of share capital through the repurchase and cancellation of one or more class(es) of Class A Preferred Shares, the holders of the repurchased and cancelled class(es) of shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each share of the relevant class(es) held by them and cancelled (save as provided for in article 7.1.5).

7.1.4 The periods for each Class A Preferred Shares shall be as follows:

7.1.4.1 The period for class A9 preferred shares is the period starting on the day of incorporation of the Company, being 17 June 2013 and ending on the Interim Account Date for the Class A9 Interim Accounts (the "Class A9 Period");

7.1.4.2 The period for redeemable class A8 preferred shares is the period starting on the day after the Class A9 Period and ending on the Interim Account Date for the Class A8 Interim Accounts (the "Class A8 Period");

7.1.4.3 The period for redeemable class A7 preferred shares is the period starting on the day after the Class A8 Period and ending on the Interim Account Date for the Class A7 Interim Accounts (the "Class A7 Period");

7.1.4.4 The period for redeemable class A6 preferred shares is the period starting on the day after the Class A7 Period and ending on the Interim Account Date for the Class A6 Interim Accounts (the "Class A6 Period");

7.1.4.5 The period for redeemable class A5 preferred shares is the period starting on the day after the Class A6 Period and ending on the Interim Account Date for the Class A5 Interim Accounts (the "Class A5 Period");

7.1.4.6 The period for redeemable class A4 preferred shares is the period starting on the day after the Class A5 Period and ending on the Interim Account Date for the Class A4 Interim Accounts (the "Class A4 Period");

7.1.4.7 The period for redeemable class A3 preferred shares is the period starting on the day after the Class A4 Period and ending on the Interim Account Date for the Class A3 Interim Accounts (the "Class A3 Period");

7.1.4.8 The period for redeemable class A2 preferred shares is the period starting on the day after the Class A3 Period and ending on the Interim Account Date for the Class A2 Interim Accounts (the "Class A2 Period"); and

7.1.4.9 The period for redeemable class A1 preferred shares is the period starting on the day after the Class A2 Period and ending on the Interim Account Date for the Class A1 Interim Accounts (the "Class A1 Period").

For the avoidance of doubt, the end of a financial year and the approval of the corresponding annual accounts shall not automatically be considered as ending a Class Period.

7.1.5 In the event the sole Shareholder or, as the case may be, the Shareholders decide to redeem and cancel a class of Class A Preferred Shares for a repurchase price per share lower than the Cancellation Value Per Share (the "Adjusted Cancellation Value Per Share"), then the amount resulting from the difference between such Adjusted Cancellation Value Per Share and the Cancellation Value Per Share shall be deemed to be attributed to the next class of Class A Preferred Shares.

7.1.6 The redemption and cancellation of any Class A Preferred Shares shall require the consent of the general meeting of Shareholders adopted in the manner required for an amendment of these articles of association, subject to the provisions of any agreement that may be entered into from time to time between the Shareholders.

7.1.7 The redemption of the Class A Preferred Shares is permitted on condition (i) that the shares are fully paid up, (ii) that the terms and conditions laid down for the redemption in the articles of association are respected, (iii) that the redemption can only be made by using sums available for distribution in accordance with the Law or the proceeds of a new issue made with a view to carry out such redemption, (iv) that an amount equal to the nominal value or, in the absence thereof, the accounting par value of all the shares redeemed is included in a reserve which cannot, except in the event of a reduction of capital, be distributed to the Shareholders (except in the event of a new issue), (v) that any premium paid in favour of Shareholders may only be paid from sums which are available for distribution and (vi) that the redemption is duly published in accordance with the Law. The shares shall be cancelled immediately upon redemption.

7.2 Specific rights attached to Class B Shares

7.2.1 The Class B Shares shall be entitled to receive Distributions in accordance with article 24.2 below.

7.2.2 Any Distributions made to the holders of Class B Shares in their capacity as holders of such Class B Shares (as opposed to as holders of any other types of Interests it holds in the Company) shall be made by way of dividend distributions and/or share premium and reserve accounts reimbursements as well as liquidation proceeds.

7.3 General provisions relating to the holding of shares in the Company

7.3.1 The shares of the Company are in registered form.

7.3.2 The Company may have one or several Shareholders, with a maximum of forty (40) Shareholders.

7.3.3 Death, suspension of civil rights, dissolution, bankruptcy or insolvency or any other similar event regarding any of the Shareholders shall not cause the dissolution of the Company.

7.3.4 The Shareholders, in their capacities of shareholders of the Company, shall have no personal obligation for the debts or liabilities of the Company, except as provided in these articles of association and in the Law. In the event that the Company is unable to pay its debts, liabilities or obligations, the liability of a Shareholder will be limited to the amount of its contributions to the Company.

Art. 8. Register of shareholders.

8.1 A register of shareholders shall be kept at the registered office of the Company, where it shall be available for inspection by any Shareholder. This register shall contain all the information required by the Law. Certificates of such registration may be issued upon request and at the expense of the relevant Shareholder.

8.2 The Company will recognise only one holder per share. In case a share is owned by several persons, they shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until such representative has been appointed.

Art. 9. Transfer of shares or Interests - Admission of new Shareholders.

9.1 General conditions for the Transfer of Interests

9.1.1 Notwithstanding anything in these articles of association to the contrary, Inter vivos, the Interests in the Company may only be transferred to new Shareholders subject to the approval of such Transfer given by the Shareholders representing at least a majority of three quarters of the share capital and subject to the provisions of any agreement that may be entered into from time to time between the Shareholders.

9.1.2 In the event of death, the shares of the deceased Shareholder may only be transferred to new Shareholders subject to the approval of such transfer given by the surviving Shareholders at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse or any other legal heir of the deceased Shareholder.

9.1.3 Any Transfer of shares shall become effective towards the Company and third parties through the notification of the transfer to, or upon the acceptance of the transfer by the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

9.1.4 No Transfer of Interests in the Company in violation of these articles of association shall be valid or effective and the Company shall not recognise the same for the purposes of making any kind of distributions or otherwise with respect to shares in the Company.

9.1.5 Any Transfer of shares shall be duly registered in the register of shareholders of the Company by the Board of Managers.

9.1.6 The Transfer of any Interests in the Company under this Article 9, as well as the withdrawal of any Shareholder or the admission of any new Shareholder shall not cause the dissolution of the Company.

9.2 Restricted Transfers of Interest held by Shareholders

9.2.1 No Transfer of any or all Interest(s) held by a Shareholder, whether direct or indirect, voluntary or involuntary shall be valid or effective unless made in accordance with this Article 9 and approved (i) by a written resolution of all other Shareholders and (ii) by a written resolution of the Board of Managers.

9.2.2 No Transfer of Interest shall be valid and effective if:

- a. such Transfer would result in a violation of applicable law, or any provisions of these articles of association;
- b. such Transfer would result in the assets of the Company being treated as "plan assets" under the United States Employee Retirement Income Security Act of 1974, as amended;

c. such Transfer would cause the Company to be in breach of regulatory rules or laws in Luxembourg.

9.2.3 For the purposes of determining whether any proposed Transfer breaches any provision of article 9.2.2, the Board of Managers shall be entitled to require, as a condition of registering any Transfer or giving consent to any Transfer, that any proposed transferee either (at the Board of Managers' discretion) provide to the Board of Managers an opinion of counsel (such counsel and opinion to be in a form reasonably satisfactory to the Board of Managers provided that where such counsel is a reputable law firm with relevant expertise it shall be deemed to be satisfactory to the Board of Managers) or a certificate of an authorised officer of the proposed transferee that the proposed Transfer does not breach any of the provisions of article 9.2.2. The Board of Managers shall be entitled to rely on such opinion or certificate for the purposes of determining whether any proposed Transfer breaches any of the provisions of article 9.2.2.

9.3 Obligations of the proposed transferee

9.3.1 Each proposed transferee shall be bound by all the provisions of these articles of association and, as a condition of registering any Transfer or giving its consent to any Transfer to be made in accordance with the provisions of this article 9, the Board of Managers shall require (and the transferring Shareholder shall take all necessary steps to ensure) that the proposed transferee acknowledges, in such written form as may be required by the Board of Managers, its assumption (in whole or, if the substitution is in respect of part only, in the proportionate part) of the obligations of the transferring Shareholder by agreeing, inter alia, to be bound by all the provisions of these articles of association and any voting or other agreement as may be entered into from time to time between the Shareholders in relation to the ownership of shares in the Company, and becoming a Shareholder and undertakes to indemnify the Company and the Board of Manager in respect of any liabilities, obligations, legal costs, taxes and expenses associated with or arising directly or indirectly as a result of such Transfer.

9.3.2 The proposed transferee shall not become a Shareholder and none of the Company or the Board of Managers shall incur any liability to any person for allocations and distributions made in good faith to the transferring Shareholder until:

a. the written instrument of transfer has been received or the Transfer has been notified to or acknowledged by the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code as per article 9.1 above and recorded in the register of shareholders of the Company and the effective date of the Transfer has passed; and

b. the Board of Managers has confirmed that the proposed transferee has, in the Board of Managers' view, supplied the necessary information to allow the Board of Managers to comply with any applicable anti money laundering requirements relating to the admission of the proposed transferee as a Shareholder in the Company.

9.3.3 Provided that the proposed transferee has acknowledged its assumption of the obligations of the transferring Shareholder, the Board of Managers shall, on behalf of all of the Shareholders, be authorised (but shall not be obliged) to release any Shareholder who is making a Transfer from any future obligation in respect of the Interests which are the subject of such Transfer.

9.4 Admission of new Shareholders

Further prospective Shareholders may be admitted as Shareholders in the Company only with a Company Consent and a written consent from the Board of Managers.

Art. 10. Commitment and Drawdown from the Shareholders.

10.1 Level of commitments from the Shareholders

10.1.1 Each Shareholder shall make a Commitment to the Company and shall hold Class A Preferred Shares or Class B Shares. The Commitment of a holder of Class A Preferred Shares is fully funded on the day of acquisition of / subscription for the Class A Preferred Shares and therefore a holder of Class A Preferred Shares will have no Undrawn Commitment whereas the Commitment of a holder of Class B Share is not fully funded on acquisition of the Class B Shares and such holder will have an Undrawn Commitment.

10.1.2 A Shareholder holding a Class B Share shall, to the extent it has an Undrawn Commitment, be obliged to contribute amounts to the Company up to an aggregate amount equal to its Undrawn Commitment further to Drawdown Notices.

10.1.3 If a distribution from a Specified Asset to the Company is subject to recall, and if the Company is obliged to satisfy such recall, then each holder of Class B Shares shall be required to contribute an amount to the Company sufficient to allow the Company to satisfy such recall. Any amount contributed by a holder of Class B Shares shall (i) to the extent that such holder of Class B Shares has been distributed amounts by the Company, serve as an increase to or to create a Net Drawn Down Commitment and decrease such Shareholder's Undrawn Commitment so that any such amount re-contributed shall be treated as part of the Net Drawn Down Commitment for all purposes of these articles of association, or (ii) to the extent that such Shareholder has not been distributed amounts by the Company or has no Undrawn Commitment left, be treated as an interest-free loan from the Shareholder in question to the Company (to be separately documented), repayable only in accordance with article F. 24.2 below.

10.1.4 Where the Company is required to advance amounts in respect of any follow-on investment or add-on investment made by a Specified Asset, each holder of Class B Shares shall be required to advance amounts to the Company to satisfy such obligation, provided always that such Shareholder's Net Drawn Down Commitment shall not at any time exceed the amount of its Commitment.

10.2 Drawdowns

10.2.1 Undrawn Commitments shall be contributed in such tranches and on such dates as shall be determined by the Board of Managers and specified in a drawdown notice given by the Board of Managers to the Shareholders not less than five (5) business days prior to the date so specified (the "Drawdown Notice"). Where the Undrawn Commitments are required in connection with an underlying asset, the Drawdown Notice shall contain any relevant information provided to the Company in relation to the underlying asset in question. The Board of Managers shall have full power and authority to issue Drawdown Notices and may issue such Drawdown Notices to Shareholders by email or in a manner otherwise agreed with individual Shareholders.

10.2.2 Undrawn Commitments (if any) may be drawn down from holders of Class B Shares:

10.2.2.1 for the purpose of funding any follow-on investment or add-on investment or, where a follow-on investment or add-on investment is made by a Specified Asset but netted off against distributions to the Company, in accordance with the below;

10.2.2.2 for the purpose of funding any recall of capital made by a Specified Asset;

10.2.2.3 for the purpose of paying any obligation or any of the expenses and liabilities of the Company, provided, however, that such payment has been approved by a Company Consent.

10.2.3 Subject to articles 10.2.2.3 and 10.2.2.1, the Board of Managers shall make drawdowns of Commitments from holders of Class B Shares pro rata to their respective Commitments (disregarding the Commitment of any Shareholders whose Commitment shall have been forfeited pursuant to article 10.3 below).

10.2.4 If the Specified Assets retain distributions of proceeds in excess, in the aggregate, of EUR 50,000 which would otherwise be made to the Company and utilises such distribution of proceeds to make a follow-on or add-on investment or to pay its reasonable respective fees and expenses, the Board of Managers will: (i) call an amount equal to such distribution from the holders of Class B Shares; (ii) treat such amount for all purposes of these articles of association as if it had been received from the Specified Assets in question, and (iii) subsequently distribute such amount to the Shareholders (as a reserve account reimbursement or liquidation proceeds under Class B Shares and within the context of the redemption/cancellation of a given Class A Preferred Shares) in accordance with article F. 24.2.

10.2.5 The Net Drawn Down Commitments shall be returned in accordance with the terms of article F. 24.2.2. For the avoidance of doubt no Shareholder shall be entitled to demand the return or to be repaid its Net Drawn Down Commitment other than in accordance with the provisions of these articles of association and the Law and upon dissolution of the Company, no Shareholder shall be liable to any other Shareholder for the return of such other Shareholder's Net Drawn Down Commitment.

10.3 Failure to comply with a Drawdown Notice

10.3.1 Notwithstanding any provision of these articles of association to the contrary, if any Shareholder fails to provide to the Company the amount which is the subject of a Drawdown Notice on or before the date of expiry of such Drawdown Notice then the Board of Managers will, within five (5) days, give notice to such Shareholder (the date of such notice being the "Notice Date") requiring it to remedy such default and to pay, to the relevant reserve account of the Company, a default penalty fee on the amount outstanding for the period from the date of expiry of the Drawdown Notice up to the date of payment thereof at the rate of four percent (4%) over EURIBOR from time to time, on or before the expiry of thirty (30) days from the Notice Date.

10.3.2 If the Shareholder has not remedied such default and paid all interest at the expiry of thirty (30) days from the Notice Date, such Shareholder will become a "Defaulting Shareholder".

10.3.3 In the event of a Defaulting Shareholder, the holders of Class A Shares shall have the right to satisfy the capital call made to the Defaulting Shareholders in the Drawdown Notice by contributing such amount to the Company (the "Default Amount") in which case:

10.3.3.1 The amount of Distributions received by such holder of Class A Shares in accordance with article 24.2.2(iii) below shall be increased by such Default Amount (for the avoidance of doubt, such Default Amount shall be paid on top of the holder of Class A Shares' Commitment and the Preferred Return shall be calculated by taking into account such contributed Default Amount); and

10.3.3.2 For any €100,000 of the Default Amount contributed by the holders of Class A Shares in accordance with this article 10.3.3, the percentage of Distribution made to the holders of Class B Shares in accordance with article 24.2.2 (iv) below shall be reduced by 500 (five hundred) basis point and that of the holders of Class A Shares shall be increased by a corresponding 500 (five hundred) basis point, and so for the remaining term of the Company, for each defaulting event and irrespective of the amount of the Default Amount.

10.3.4 Sums representing the default penalty fee payable pursuant to article 10.3.1 above shall be payable in addition to the Defaulting Shareholder's Commitment. Accordingly, such sums shall not be considered as an additional contribution by the Shareholder.

C. Decisions of the shareholders

Art. 11. Collective decisions of the Shareholders.

11.1 The general meeting of Shareholders is vested with the powers expressly reserved to it by law and by these articles of association.

11.2 Each Shareholder may participate in collective decisions irrespective of the number of shares which he owns.

11.3 In case and as long as the Company has not more than twenty-five (25) Shareholders, collective decisions otherwise conferred on the general meeting of Shareholders may be validly taken by means of written resolutions. In such case, each Shareholder shall receive the text of the resolutions or decisions to be taken expressly worded and shall cast his vote in writing.

11.4 In the case of a sole Shareholder, such Shareholder shall exercise the powers granted to the general meeting of Shareholders under the provisions of section XII of the Law and by these articles of association. In such case, any reference made herein to the "general meeting of Shareholders" shall be construed as a reference to the sole Shareholder, depending on the context and as applicable, and powers conferred upon the general meeting of Shareholders shall be exercised by the sole Shareholder.

Art. 12. General meetings of Shareholders.

12.1 In case the Company has more than twenty-five (25) Shareholders, at least one general meeting of Shareholders shall be held within six (6) months of the end of each financial year in Luxembourg at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the convening notice of such meeting. Other meetings of Shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of meeting. If all Shareholders are present or represented at a general meeting of Shareholders and have waived convening requirements, the meeting may be held without prior notice.

12.2 The Board of Managers shall convene annual general meetings of Shareholders and may, whenever it thinks fit, convene other meetings of Shareholders, in any case on not less than eight (8) days' written notice in advance. Any Shareholder in the Company may, by notice in writing together with an agenda, requisition the Board of Managers to call a general meeting of Shareholders. The non-receipt of a notice of a meeting by any Shareholder shall not invalidate the proceedings at the meeting.

Art. 13. Quorum and Vote.

13.1 Each Shareholder is entitled to as many votes as he holds shares.

13.2 Save for a higher majority provided in these articles of association or by law, ordinary collective decisions of the Company's Shareholders are validly taken in so far as all the Shareholders are present or represented, and they are adopted by a Company Consent.

13.3 The Shareholders may change the nationality of the Company only by unanimous consent.

13.4 Any amendment to these articles of association requires the vote of Shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company including each of (i) the majority of holders of Class B Shares and (ii) the majority of holders of Class A Preferred Shares (whether expressed in writing or at a general meeting of Shareholders), provided, however, that:

(i) no such variation shall be made which:

- shall impose upon any Shareholder any obligation to make any further payment to the Company beyond the amount of its Commitment (if any); or

- increases the liabilities of or obligations of, or diminishes the rights of or protections of, a particular Shareholder or a particular group of Shareholder (including any change in the distribution rights) differently than the other Shareholder under these articles of association; or

- otherwise modifies the limited liability of any Shareholder;

without the affirmative consent of all Shareholders adversely affected thereby; and

(ii) that no variation may be made to this article 13.4 without the unanimous consent of all Shareholders.

13.5 When a decision aims at modifying the rights or obligations attached to a specific class of shares, such decision may not be adopted without the approval of the holders of the relevant class of shares, voting with the quorum and majority requirements as set out in article 68 of the Law.

13.6 In the event that any matter is put to vote or resolution by the investors in the Specified Assets pursuant to the shareholders' agreements or other documents governing the Specified Assets, the Board of Managers shall promptly notify the Shareholders of such matter and shall requisition the voting instructions of all Shareholders within the timeframe prescribed by the Specified Asset in question. The Board of Managers shall then exercise its vote in relation to the Company's interest in the Specified Asset in question according to the instructions received from the Shareholders if they are not inconsistent with each other and in all other instances abstain from voting.

Art. 14. Reserved matter. Any decision with respect to the disposal of one or more of the Specified Assets shall be approved by a Company Consent.

D. Management

Art. 15. Composition and Powers of the Board of Managers.

15.1 The Company shall be managed by a board of managers (the "Board of Managers") which shall be composed of a maximum of three (3) managers. The shareholders may decide to appoint managers of two different classes, i.e. one or several class A managers and one or several class B managers.

15.2 The Board of Managers is vested with the broadest powers to act in the name of the Company and to take any actions necessary or useful to fulfill the Company's corporate purpose, with the exception of the powers reserved by the Law or by these articles of association to the general meeting of Shareholders.

15.3 Save as otherwise provided in B. Article 10, the Board of Managers shall in no circumstances, without prior approval by Company Consent, raise funds on behalf of the Company through borrowing in any form or by issuing any kind of notes, securities or debt instruments, bonds and debentures and generally issue securities of any type as foreseen in article 3.4.

Art. 16. Election, Removal and Term of office of managers.

16.1 The manager(s) shall be elected by the general meeting of Shareholders which shall determine their remuneration and term of office.

16.2 The managers shall be elected and their remuneration determined by a decision of the Shareholders passed by a Company Consent, provided that if the shareholders decide to appoint managers of two different classes, i.e. one or several class A managers and one or several class B managers (i) the holder(s) of the Class A Preferred Shares shall have the sole right exercisable by notice in writing to the Company to propose 2 persons for appointment by a general meeting of Shareholders as class A managers from time to time and to propose a vote at a general meeting of Shareholders for the removal of any such class A manager and the appointment of another person to act in place of such class A manager; and (ii) the holder(s) of the Class B Shares shall have the sole right exercisable by notice in writing to the Company to propose 2 persons for appointment by a general meeting of Shareholders as class B managers from time to time and to propose a vote at a general meeting of Shareholders for the removal of any such class B manager and the appointment of another person to act in place of such class B manager.

16.3 Any manager may be removed by the Shareholders passing a Company Consent without compensation for termination of his office if the Manager has committed an act of fraud, gross negligence, willful misconduct, or reckless disregard in relation to his duties under these articles of association and such act has caused material damage to any of the Shareholders, that has not been rectified within (30) days of the Manager being requested to do so by the affected Shareholder, in which case the Manager shall withdraw from the Board of Managers without penalty to any Shareholder and the Shareholders shall, at the time of the relevant consent being passed, unanimously appoint a replacement manager on terms not more economically favourable to the replacement manager than the withdrawing manager.

16.4 The functions and duties which the managers undertake on behalf of the Company shall not be exclusive and the managers may perform similar functions and duties for others and, without limitation, may act as an investment adviser or a manager in or of other companies or engage in any other activity and retain any benefit received for so doing provided however that the managers continue properly to manage the affairs of the Company.

Art. 17. Vacancy in the office of a manager. In case a vacancy occurs in the Company's board of managers, a vacancy because of death, legal incapacity, bankruptcy, retirement or otherwise, such vacancy must be filled without undue delay by the general meeting of Shareholders.

Art. 18. Convening meetings of the Board of Managers.

18.1 The Board of Managers shall meet upon call by any manager. The meetings of the Board of Managers shall be held at the registered office of the Company unless otherwise indicated in the notice of meeting.

18.2 Written notice of any meeting of the Board of Managers must be given to managers at least twenty-four (24) hours in advance of the time scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the reasons of such emergency must be mentioned in the notice. Such notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication, a copy of such signed document being sufficient proof thereof. No prior notice shall be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the Board of Managers which has been communicated to all managers.

18.3 No prior notice shall be required in case all managers are present or represented at a board meeting and waive any convening requirement or in the case of resolutions in writing approved and signed by all members of the Board of Managers.

Art. 19. Conduct of meetings of the Board of Managers.

19.1 The Board of Managers may elect among its members a chairman. It may also choose a secretary, who does not need to be a manager and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Managers.

19.2 The chairman, if any, shall chair all meetings of the Board of Managers. In his absence, the Board of Managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority of managers present or represented at any such meeting.

19.3 Any manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing another manager as his proxy either in writing, or by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication, a copy of the appointment being sufficient proof thereof. A manager may represent one or more but not all of the other managers.

19.4 Meetings of the Board of Managers may also be held by conference-call or video conference or by any other means of communication, allowing all persons participating at such meeting to hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation in the meeting. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting and the meeting is deemed to be held at the registered office of the Company.

19.5 The Board of Managers may deliberate or act validly only if at least a majority of the managers are present or represented at a meeting of the Board of Managers provided that if the shareholders have appointed one or several class A managers and one or several class B managers, at least one (1) class A manager and one (1) class B manager are present or represented at the meeting.

19.6 Decisions shall be taken by a majority vote of the managers present or represented at such meeting, provided that if the shareholders have appointed one or several class A managers and one or several class B managers, at least one (1) class A manager and one (1) class B manager votes in favour of the resolution. The chairman, if any, shall not have a casting vote.

19.7 The Board of Managers may unanimously pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication. Each manager may express his consent separately, the entirety of the consents evidencing the adoption of the resolutions. The date of such resolutions shall be the date of the last signature.

Art. 20. Minutes of the meeting of the Board of Managers. The minutes of any meeting of the Board of Managers shall be signed by the chairman, if any or in his absence by the chairman pro tempore, and the secretary (if any), or by any two (2) managers present. Copies or excerpts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the chairman, if any, or by any two (2) managers.

Art. 21. Dealing with third parties. The Company shall be bound towards third parties in all circumstances (i) by the joint signature of any class A manager and any class B manager, or (ii) by the joint signatures or the sole signature of any person(s) to whom such signatory power may have been delegated by the Board of Managers within the limits of such delegation.

E. Audit and Supervision

Art. 22. Auditor(s).

22.1 In case and as long as the Company has more than twenty-five (25) Shareholders, the operations of the Company shall be supervised by one or several internal auditors (commissaire(s)). The general meeting of Shareholders shall appoint the internal auditor(s) and shall determine their term of office.

22.2 An internal auditor may be removed at any time, without notice and with or without cause by the general meeting of Shareholders.

22.3 The internal auditor has an unlimited right of permanent supervision and control of all operations of the Company.

22.4 If the Shareholders of the Company appoint one or more independent auditors (reviseur(s) d'entreprises agree (s)) in accordance with article 69 of the law of 19 December 2002 regarding the trade and companies' register and the accounting and annual accounts of undertakings, as amended, the institution of internal auditor(s) is suppressed. If the Shareholders decide to appoint one or more independent auditors, it/they shall be such firm(s) of Chartered Accountants which are part of internationally recognized accounting firms.

22.5 An independent auditor may only be removed by the general meeting of Shareholders with cause or with its approval.

F. Financial year - Annual accounts - Allocation of profits - Interim dividends - Expenses and Fees

Art. 23. Financial year. The financial year of the Company shall begin on the first of January of each year and shall end on the thirty-first of December of the same year.

Art. 24. Annual accounts and Allocation rules.

24.1 Annual Accounts.

24.1.1 At the end of each financial year, the accounts are closed and the Board of Managers draws up an inventory of the Company's assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss accounts in accordance with the Law and with Luxembourg generally accepted accounting principles (Lux GAAPs) including, without limitation, share premium and reserve accounts relating to each Shareholder and a summary of movements in such accounts. The Board of Managers shall cause such accounts to be audited by the independent auditor(s) of the Company, if any. A copy of the audited accounts including the report of the independent auditor(s) (if applicable) and a statement of accounting policies shall then be despatched to each Shareholder as soon as possible and in no event later than ninety (90) days following each financial year.

24.1.2 Each class of shares of the Company will have a reserve account associated with it and all contributions pursuant to a Drawdown Notice shall be allocated to the reserve account of the relevant class and, as necessary, to the relevant contributing Shareholder of such class.

24.1.3 From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) at least shall be allocated to the legal reserve. This allocation shall cease to be mandatory as soon and as long as the aggregate amount of such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital of the Company. The remaining portion of net profits may be distributed to the Shareholders in accordance with the allocation rules specified in article 24.2 below.

Sums contributed to a reserve account of the Company by a Shareholder may also be allocated to the legal reserve if the contributing Shareholder agrees with such allocation.

24.1.4 In case of a share capital reduction, the Company's legal reserve may be reduced in proportion so that it does not exceed ten per cent (10%) of the share capital.

24.2 Allocation rules

24.2.1 On separate accounts to those prepared pursuant to article 24.1.1, the Board of Managers shall determine at the end of each financial year an amount of distributable proceeds to be allocated in accordance with the allocation rules of article 24.2.2 below.

24.2.2 Any Distribution to the holders of Interest shall be made out of funds legally available therefore, in accordance with applicable law and these articles of association, in the following manner and priority (after payment of, in order of priority, (i) the due and payable expenses and liabilities of the Company (save for those mentioned in (i) and (ii) below) and (ii) any outstanding amount of loan made pursuant to article 10.1.3 by holders of Class B Shares which has not yet been repaid):

1. first, to the Shareholders until each Shareholder has received an aggregate amount of Distributions equal to any amounts contributed to the Company to pay preliminary expenses in relation to or in connection with the establishment of the Company as per article 26.2 below (and as between the Shareholders, pro rata to the respective amount contributed) subject to a cap of one hundred fifty thousand euros (EUR 150,000) in respect of each Shareholder;

2. second, to 17Capital Services Ltd until such entity has received an amount of two hundred and ten thousand euros (EUR 210,000) corresponding to a Transaction Fee (for the avoidance of doubt, any applicable VAT payable by the Company to be deducted from such amount);

3. third, to any holder of Class A Preferred Shares until each such holder has received an aggregate amount of Distributions equal to one hundred per cent (100%) of its Commitment together with the Preferred Return thereon (and as between such holders, pro rata to their respective Commitments);

4. fourth, as to seventy percent (70%) to the holders of Class B Shares (and as between such holders, pro rata to their respective Commitments) and thirty percent (30%) to the holders of the relevant Class A Preferred Shares (and as between such holders, pro rata to their respective Commitments).

For the avoidance of doubt, no interest shall be paid or payable by the Company upon any amount allocated to a holder of an Interest but not yet distributed to it.

24.3 In specie distributions

24.3.1 The Company shall be entitled to make a distribution of assets in specie to the Shareholders provided that no distributions other than in cash shall be permitted to a Shareholder save with the prior written consent of such Shareholder.

24.3.2 Distributions in specie of securities of any class shall be made on the same basis as distributions of cash such that any Shareholder in receipt of the distributions shall receive the relevant proportionate amount of the total securities of such class available for distribution or (if such method is impracticable) such that each Shareholder shall receive as nearly as possible the relevant proportionate amount of the total securities of such class available for distribution, together with a balancing payment in cash in the case of any Shareholder who shall not receive the full proportionate amount of securities to which he would otherwise be entitled under these articles of association. Any such distribution in specie shall be applied in accordance with article 24.2.2 above at the value of the assets concerned, as unanimously determined by the Board of Managers or, if the Board of Managers does not unanimously agree on the valuation thereof, as determined by an independent valuer appointed by the Board of Managers.

24.4 Timing and set-off of distributions

24.4.1 Distributions shall be performed in accordance with the terms of article 24.2 as soon as practicable after the distributable sums have been received and identified by the Company;

24.4.2 Where any Shareholder owes any amount or has incurred any liability to the Company under these articles of association, the Company shall be entitled to set-off the amount of such liability against any sum or sums that would otherwise be due to such Shareholder under these articles of association in compliance with Luxembourg laws. Any amounts of fees and expenses relating to the operations of the Company may be set-off in accordance with this article 24.4.2 to the extent such fees remain reasonable.

24.4.3 Any exercise by the Company of the right of set-off under this article shall be without prejudice to any other rights or remedies available.

Art. 25. Interim dividends - Share premium and Assimilated accounts.

25.1 The Board of Managers may decide to pay interim dividends on the basis of interim financial statements prepared by the Board of Managers showing that sufficient funds are available for distribution. The amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last financial year, increased by profits carried forward and distributable reserves, but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve which the Law or these articles of association do not allow to be distributed.

25.2 Any share premium, assimilated premium or other distributable reserve accounts may be freely distributed to the Shareholders subject to the provisions of the Law and these articles of association.

Art. 26. Expenses and Fees.

26.1 Subject to article 26.2, the Company shall be responsible for all expenses, direct or indirect, incurred in relation to the administration and business of the Company including, without limitation, costs of printing and circulating reports and notices, all introduction and similar fees, legal fees, administrators', auditors' and valuers' fees, registration fees, accounting expenses (including any expenses associated with the preparation of the Company's financial statements and tax returns) fees and expenses incurred in relation to any custodian or nominee of the Company's assets, bank charges, costs of meetings of Shareholders, insurance costs, hedging costs, extraordinary expenses (such as litigation) and all stamp duties and fees of lawyers, auditors, valuers and any external consultants arising in respect of acquiring, holding, monitoring, protecting and realising the Specified Assets.

26.2 The Shareholders shall however be directly responsible (on top of any potential Undrawn Commitments) for all of the preliminary expenses incurred in relation to or in connection with the establishment of the Company including but not limited to legal, accountancy, printing, postage and other costs of establishment, provided, however, that in no event shall such costs exceed one hundred fifty thousand euros (EUR 150,000) in respect of each Shareholder.

Art. 27. Reporting to Shareholder.

27.1 Subject to article 27.2 in respect of the first report, as soon as practicable after and in any event within one calendar month of the end of each of June, September, December and March in each year, the Board of Managers shall prepare and send to each Shareholder a report providing:

27.1.1 the net asset values of the Specified Assets, as provided to the Board of Managers by the Specified Assets;

27.1.2 the value of each individual portfolio company held by a Specified Asset, plus a narrative report on the performance of each individual portfolio company, in each case as provided by the Specified Asset in question and in the same format as provided to such Specified Asset's investors; and

27.1.3 an estimate of each Shareholder's indirect share of each Specified Asset's net asset value, as prepared by the Board of Managers.

27.2 The first such report shall be in respect of the period from the date of incorporation of the Company up until 30 June 2013.

27.3 The holders of Class B Shares shall use their commercially reasonable efforts to procure that the Specified Assets deliver the information required by the Board of Managers to prepare the reports mentioned in articles 27.1 and 27.2 in a timely fashion, in particular the narrative reports prepared in respect of each individual portfolio company held by a Specified Asset.

G. Liquidation**Art. 28. Liquidation.**

28.1 In the event of dissolution of the Company in accordance with article 4.2 of these articles of association, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators who are appointed by the general meeting of Shareholders deciding such dissolution and which shall determine their powers and their compensation. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

28.2 The Board of Managers shall not be personally liable to any Shareholder for the return of Net Drawn Down Commitments.

28.3 Upon termination of the Company no further business shall be conducted except for such action as shall be necessary for the orderly winding-up of the affairs of the Company, the protection and realisation of the Company's assets and the distribution of the Company's assets amongst the Shareholders. The Board of Managers may be appointed as liquidator provided however that if, it is unable to do so, the Shareholders shall designate some other suitably qualified person to act as a liquidator of the Company. In either case the liquidator shall receive such remuneration for so acting as the Shareholders acting by way of a Company Consent shall agree.

28.4 Upon dissolution of the Company, the liquidator shall, in accordance with the Law, cause the Company to pay all debts, obligations and liabilities of the Company and all costs of liquidation and shall make adequate provision for any present or future contemplated obligations or contingencies in each case to the extent of the Company's assets. The liquidator shall be authorised to sell any or all of the Company's assets on what it considers to be the best terms available or may, at its or their discretion provided that it or they have first used their reasonable endeavours to sell such Company's

assets, and whether or not the same are subject to a quotation, distribute all or any of the Company's assets in specie at the value reasonably determined by the Board of Managers. The proceeds of the realisation of any Investments and other Company's assets and any assets distributed in specie shall be distributed amongst the Shareholders on the basis set out in article 24.2. Shareholders receiving a distribution of Company's assets in specie shall be bound by the provisions of any agreements relating to such Company's assets, to the extent such agreements so provide.

H. Confidentiality

Art. 29. Confidential information.

29.1 The Shareholders shall not, and each Shareholder shall use all reasonable endeavours to procure that every person connected with or associated with such Shareholder shall not without the prior written consent of the Board of Managers, disclose to any person, firm or corporation or use to the detriment of the Company or any of the Shareholders, or a Specified Asset (other than in connection with claims against such parties in respect of any breach of their obligations and duties under these articles of association) any confidential information which may have come to its or their knowledge concerning the affairs of the Company, the Specified Assets or proposed investments, provided however that in respect of each Shareholder the foregoing obligation shall not apply to information which:

29.1.1 is possessed by such Shareholder prior to the receipt thereof from the Board of Managers; or

29.1.2 becomes known to the public other than as a result of a breach of such obligations by such Shareholder.

29.2 Each Shareholder acknowledges that:

29.2.1 unless otherwise stated all information provided to them relating to the affairs of the Company or of a Specified Asset is confidential and the release of such information may be detrimental to the affairs or business of the Company or of such Specified Asset; and

29.2.2 unless otherwise stated all information provided to them by the Board of Managers in relation to any Specified Asset is commercially sensitive information and the release of such information may be detrimental to the affairs or business of the Company or of such Specified Asset and may prejudice the commercial interests of the Company or of such Specified Asset.

Art. 30. Exceptions to confidentiality.

30.1 Notwithstanding article 29.1, a Shareholder shall be entitled to disclose confidential information received by it concerning the business or affairs of the Company:

30.1.1 to its shareholders;

30.1.2 to its bona fide professional advisers and auditors;

30.1.3 if specifically required to do so by law (and there is no relevant exemption which is applicable) or by a court of law or by the regulations of any relevant stock exchange or any regulatory authority to which any of the Shareholders or any such person connected or associated with a Shareholder is subject;

30.1.4 to any governmental, regulatory or tax authorities to which such Shareholder is required to report;

30.1.5 if the Shareholder is a fund of funds (or equivalent), to such Shareholder's investors or potential investors; or

30.1.6 where otherwise agreed in writing by the Board of Managers,

provided that in the case of 30.1.1, 30.1.2 and 30.1.5 above such disclosure shall only be allowed if the recipient is bound by an equivalent obligation of confidentiality in respect of such information and has given an undertaking not to make any further disclosures of such information and each Shareholder hereby agrees to use reasonable endeavours to enforce such undertakings. Each Shareholder which is subject to any obligation to disclose information received by it pursuant to articles 24.1.4 and 27.1 or any other information otherwise concerning the business or affairs of the Company or any Specified Asset shall immediately notify the Board of Managers as soon as it becomes aware of any request from any third party (other than its own shareholders, investors, advisers, auditors or any governmental, regulatory or tax authorities to which such Shareholder is required to report) for such information to be provided or disclosed by such Shareholder to such third party (a "Disclosure Request") and each Shareholder hereby warrants to the Board of Managers that it shall use all reasonable endeavours to seek to defend such Disclosure Request at all times in accordance with the provisions of the relevant public disclosure laws, statutes, statutory instruments, regulations or policies.

I. Final clause - Governing law

Art. 31. Governing law. All matters not governed by these articles of association shall be determined in accordance with the Law.

Transitional provisions

1. The first financial year shall begin on the date of incorporation of the Company and terminate on 31 December 2013.

2. Interim dividends may be distributed during the Company's first financial year.

Subscription and Payment

The fifty-five thousand (55,000) shares issued by the Company and divided up as follows:

- ten thousand (10,000) class B ordinary shares,
- four thousand three hundred seventy-four (4,374) redeemable class A1 preferred shares,
- four thousand three hundred seventy-five (4,375) redeemable class A2 preferred shares,
- four thousand three hundred seventy-five (4,375) redeemable class A3 preferred shares,
- four thousand three hundred seventy-five (4,375) redeemable class A4 preferred shares,
- four thousand three hundred seventy-five (4,375) redeemable class A5 preferred shares,
- four thousand three hundred seventy-five (4,375) redeemable class A6 preferred shares,
- four thousand three hundred seventy-five (4,375) redeemable class A7 preferred shares,
- four thousand three hundred seventy-five (4,375) redeemable class A8 preferred shares, and
- ten thousand one (10,001) redeemable class A9 preferred shares,

have been subscribed by CapMan plc, aforementioned, for the price of five million four hundred forty four thousand three hundred forty three euro (EUR 5,444,343).

The shares so subscribed have been fully paid-up by a contribution in kind consisting of the Specified Assets having an amount of five million four hundred forty four thousand three hundred forty three euro (EUR 5,444,343) so that the amount of five million four hundred forty four thousand three hundred forty three euro (EUR 5,444,343) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary by a valuation certificate provided by CapMan plc, aforementioned.

Out of the total amount contributed, five million three hundred eighty nine thousand three hundred forty three euro (EUR 5,389,343) is allocated to the share premium of the Company and the remaining amount of fifty-five thousand euro (EUR 55,000) is allocated to the share capital of the Company.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever incurred by the Company or which shall be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately four thousand Euros (4,000.- EUR).

Resolutions of the shareholders

The incorporating Shareholder, representing the entire share capital of the Company and having waived any convening requirements, has thereupon passed the following resolutions:

1. The address of the registered office of the Company is set at 5 rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.
2. The following persons are appointed as managers of the Company for an unlimited term:
 - Pierre-Antoine Lhote de Selancy, born on 17 July 1971 in Paris, 75015 France and residing professionally at 7 Curzon Street, London W1J5HG, United Kingdom as class A manager; and
 - Ms Svetlana Panfilova, born in Tallinn, Estonia on 02 August 1982 and residing professionally at 7A, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg, as class B Manager;

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day specified at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, this deed is worded in English followed by a French translation; at the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version shall prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, known to the notary by name, first name and residence, the said proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française de ce qui précède:

L'an deux mille treize, le dix-septième jour de juin.

Par-devant nous, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg.

A COMPARU:

CapMan plc, une société enregistrée à Finlande (sous numéro 0922445-7) avec siège social à Korkeavuorenkatu 32, 00130 Helsinki, Finlande;

dûment représenté par Svetlana Panfilova, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 17 juin 2013.

Ladite procuration, signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le comparant a requis le notaire instrumentant de dresser l'acte de constitution d'une société à responsabilité limitée qu'il souhaite constituer avec les statuts suivants:

A. Nom - Objet - Durée - Siège social

Art. 1^{er}. Définitions. Pour l'objet de ces statuts, les mots et expressions ont le sens suivant:

Collaborateur:

(a) Si la personne concernée est une entité:

(i) la société de portefeuille d'une telle personne ou un subsidiaire d'une telle personne ou un subsidiaire ou toute autre société de portefeuille, ou

(ii) toute autre entité dans laquelle la personne détient directement ou indirectement dix pourcent (10%) ou plus d'une classe de capitaux propres; ou

(iii) tout administrateur de telle personne.

(b) Si la personne concernée est une société à responsabilité limitée:

(iv) tout subsidiaire de cette personne;

(v) tout autre entité dans laquelle la personne détient directement ou indirectement dix pourcent (10%) ou plus de toute classe; ou

(vi) tout membre de cette personne.

(c) Si la personne concernée est une société en commandite:

L'associé commandité de cette personne; ou

Si l'associé commandité de cette personne est une entité, toute personne qui est un Collaborateur de l'associé commandité dans le sens du (a) ci-dessus.

(d) Si la personne concernée est un individu ou une entreprise ou toute autre organisme:

toute entité dans laquelle la personne détient directement ou indirectement dix pourcent (10%) ou plus de toute classe des capitaux propres; ou

L'épouse ou tout collaborateur d'affaire de cette personne;

Jours Ouvrables: un jour (n'étant pas un Samedi ou un Dimanche ou un congé public) auquel les banques sont généralement ouvertes pour des affaires non automatisées au Luxembourg;

Engagement: (i) en ce qui concerne tout propriétaire de Parts Sociales de Classe B, le montant engagé par la Société (lequel pour éviter tout doute, ne doit pas excéder EUR 32.616.070 si ce montant a été avancé en tout ou partie soit en numéraire soit en nature et si cela a été retourné ou non à l'Associé en tout ou partie et (ii) en ce qui concerne tout propriétaire de Parts Sociales Privilégiées de Classe A, le montant payé pour recevoir ou acquérir des Parts Sociales Privilégiées de Classe A ou Intérêt en rapport dans la Société, tel que documenté dans des documents séparés;

Société: a le sens donné à l'Article 2;

Consentement de la Société: le consentement des Associés représentant la majorité du capital social de la Société incluant (i) la majorité des propriétaires de Parts Sociales de Classe B et (ii) la majorité des propriétaires de Parts Sociales Privilégiées de Classe A exprimé par écrit ou durant une assemblée générale des Associés;

Distribution: signifie chaque distribution faite par la Société aux propriétaires d'Intérêts ou à un de leurs Affiliés soit en numéraire, propriété ou titres de Société, soit par la voie de dividendes, remboursement de prêts, intérêt, réduction (s) de capital social, prime d'émission et remboursement de comptes de réserve, procédures de liquidation, recapitalisation ou autre, étant entendu que toute subdivision de tout Intérêt non comptabilisés impliquant seulement la réception de titre de capital en échange ou en rapport avec de telles subdivisions, ne sera pas incluse dans cette définition de Distribution.

Avis de Tirage: a le sens donné à l'Article 10.2;

EURIBOR: le taux européen de marché interbancaire pour les trois (3) mois de dépôts en Euro tel que cité par le site internet www.euribor.org pendant la période en question ou, si le site internet www.euribor.org n'est pas disponible ou ne propose pas de taux, tel que cité par une banque de prêt choisi par le Conseil de Gérance;

Euro ou €: la monnaie utilisée à l'intérieur du Système Monétaire Européen qui est utilisée comme unité de référence comptable de la Société;

Intérêt(s): signifie toute part sociale ou autre instrument émis ou à émettre par la Société, ou, plus généralement, tous les autres droits donnant accès ou susceptibles de donner accès, directement ou indirectement, immédiatement ou dans le futur, à l'allocation de titres représentant ou donnant accès à une fraction du capital social de la Société, des profits, du surplus de liquidation ou des droits de vote, pour éviter tout doute, tout Engagement ou tout intérêt partageant le prêt conclu de temps à autre par la Société sera inclus dans cette définition de l'Intérêt;

Investissement(s): un investissement ou des investissements acquis par la Société (soit directement ou indirectement) incluant sans être limité aux Actifs Spécifiés;

La Loi: a le sens donné à l'Article 2;

Engagement Ferme Non - Comptabilisé: en rapport avec un Associé, le montant de son Engagement qui, au moment opportun, a été tiré et n'a pas été retourné (ou jugé être retourné);

Date de Notification: a le sens donné dans la clause 10.3.1;

Retour Préférentiel: sept pourcent (7%) par an (décuplé annuellement à l'anniversaire de la date de la constitution de la Société) sur l'apport quotidien (calculé sur la base de trois cent soixante-cinq (365) jours)) par lesquels:

(a) les montants totaux cumulés payés ou jugés avoir été payés (notamment en considération du Transfert de parts sociales dans la Société) à la Société par les propriétaires de Classes Sociales Privilegiées de Classe A en rapport avec un Intérêt de la Société; excédent

(b) Les montants totaux cumulatifs de Distributions reçus ou jugés avoir été reçus par les propriétaires de Parts Sociales Privilegiées de Classe A par la Société (étant entendu et reconnu qu'aux fins de calcul du Retour Préférentiel, les Distributions sont jugées avoir déjà été reçues par les propriétaires de Parts Sociales Privilegiées de Classe A lorsque la Société n'avait pas encore reçu l'argent nécessaire devant être distribué, indépendamment du moment où cet argent est réellement distribué par la Société aux propriétaires de Parts Sociales de Classe A).

Actif Spécifiés: signifie les entités suivantes gouvernées par les lois Suédoises: Maneq 2005 AB, Maneq 2006 AB, Maneq 2007 AB, Maneq 2008 AB, Maneq 2009 AB, Maneq 2010 AB et Maneq 2011 AB.

Honoraire de Transaction: a le sens de la contrepartie payé par la Société à «17Capital Services Ltd» pour les services liés à l'ensemble de la transaction, c'est-à-dire restructuration des participations dans les Sociétés Maneq et prêts mezzanines et prêts seniors accordés aux sociétés Maneq.

Transfert: signifie toute vente, affectation, transfert, échange, gage, gravement ou tout autre disposition (incluant l'octroi de toute participation) d'Intérêt dans la Société;

Engagement Non-Tiré: en rapport avec la Société, le montant de son Engagement qui, au moment approprié, reste disponible pour le tirage d'après l'article 10.1.1;

Art. 2. Dénomination. Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination de Maneq Investments Luxembourg (ci-après la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), ainsi que par les présents statuts.

Art. 3. Objet.

3.1 La Société a pour objet la prise de participations dans les Actifs Spécifiés.

3.2 En particulier, l'objet de la Société est d'agir en tant qu'investisseur et acquérir, gérer, détenir et disposer de ses participations dans les Actifs Spécifiés. La Société peut exécuter, délivrer et accomplir tous les contrats et autres obligations et s'engager dans toutes les activités et transactions qui peuvent être nécessaires ou souhaitables pour accomplir les objets et objectifs, soumis en accord avec les dispositions de ces statuts et de la Loi. La Société ne peut pas effectuer une opération, autre que celle mentionnée à l'Article 3, sans le consentement de l'assemblée générale des Associés de la Société adoptée à la manière requise pour une modification des présents statuts.

3.3 La Société peut également garantir, accorder des sûretés, accorder des prêts ou assister de toute autre manière des sociétés qu'elle détient une participation directe ou indirecte ou un droit de quelque nature que ce soit.

3.4 Soumis à l'article 15.3 ci-dessous, la Société peut, excepté par la voie de l'offre publique, lever des fonds en faisant des emprunts sous toute forme ou en émettant toute sorte d'obligations, de titres obligataires ou d'instrument de dettes, d'obligations garanties ou non garanties, et d'une manière générale en émettant des valeurs mobilières de tout type.

3.5 La Société peut exercer toute activité de nature commerciale, financière, immobilière ou de propriété intellectuelle qu'elle estime utile pour l'accomplissement de ces objets.

Art. 4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 Elle peut être dissoute à tout moment et sans cause par une décision de l'assemblée générale des associés, prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

Art. 5. Siège social.

5.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg.

5.2 Le siège social peut être transféré au sein de la même commune par décision du Conseil de Gérance. Il peut être transféré dans toute autre commune du Grand-duché de Luxembourg par décision de l'assemblée générale des associés, prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

5.3 Des succursales ou bureaux peuvent être créés, tant au Grand-duché de Luxembourg qu'à l'étranger, par décision du Conseil de Gérance.

5.4 Dans l'hypothèse où le Conseil de Gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social ou des catastrophes naturelles se sont produits ou sont imminents, de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances extraordinaires; ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

B. Capital social - Parts sociales

Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social de la Société est fixé à cinquante-cinq mille euros (EUR 55.000), représenté par:

- dix mille (10.000) parts sociales ordinaires de classe B (les «Parts Sociales de Classe B»);
- quatre mille trois cent soixante-quatorze (4.374) parts sociales rachetables privilégiées de classe A1;
- quatre mille trois cent soixante-quinze (4.375) parts sociales rachetables privilégiées de classe A2;
- quatre mille trois cent soixante-quinze (4.375) parts sociales rachetables privilégiées de classe A3;
- quatre mille trois cent soixante-quinze (4.375) parts sociales rachetables privilégiées de classe A4;
- quatre mille trois cent soixante-quinze (4.375) parts sociales rachetables privilégiées de classe A5;
- quatre mille trois cent soixante-quinze (4.375) parts sociales rachetables privilégiées de classe A6;
- quatre mille trois cent soixante-quinze (4.375) parts sociales rachetables privilégiées de classe A7;
- quatre mille trois cent soixante-quinze (4.375) parts sociales rachetables privilégiées de classe A8;
- dix mille une (10.001) parts sociales rachetables privilégiées de classe A9;(parts sociales privilégiées rachetables de classe A1, parts sociales rachetables privilégiées de classe A2, parts sociales privilégiées rachetables de classe A3, parts sociales privilégiées rachetables de classe A4, parts sociales privilégiées rachetables de classe A5, parts sociales privilégiées rachetables de classe A6, parts sociales privilégiées rachetables de classe A7, parts sociales privilégiées rachetables de classe A8 et les parts sociales privilégiées rachetables de classe A9 sont collectivement désignées les «Parts Sociales Privilégiées de Classe A»)

ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune.

Chaque propriétaire de parts sociales est défini comme un «Associé»;

6.2 Le capital social de la Société peut être réduit à travers une annulation de parts sociales par l'annulation d'une ou de plusieurs classes entières de parts sociales à travers le rachat et l'annulation de toutes les parts sociales émises dans de telles classes par une résolution de l'assemblée générale des Associés de la Société, prise aux conditions requises pour la modification des présents statuts.

6.3 Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution de l'assemblée générale des Associés adoptée à la manière requise pour une modification des présents statuts.

Art. 7. Parts sociales.

7.1 Droits Spécifiques attachés aux Parts Sociales Privilégiées de Classe A

7.1.1 Les Parts Sociales Privilégiées de Classe A seront autorisées à recevoir des Distributions conformément à l'article 24.2 ci-dessous.

7.1.2 Pour l'objet de cet Article 7, les termes suivants auront le sens suivant:

«Somme Disponible»: signifie la somme totale des profits réalisés depuis la fin du dernier exercice social pour lequel les comptes ont été approuvés, augmenté des profits et réserves librement distribuables reportés, mais diminué des pertes reportées et des montants devant être alloués à une réserve requise par la loi ou par les présents statuts, et par tout montant alloué aux propriétaires de parts sociales de Classe B d'après l'article 24.2.2, déterminée sur la base des Comptes Intérimaires en rapport avec la Période de Classe concernée;

«La Valeur d'Annulation par Part Sociale»: signifie (i) le pair comptable par part sociale (pour éviter tout doute, à l'exception de la valeur des comptes de réserve) à annuler plus (ii) la Somme Disponible divisée par le nombre de parts sociales émises dans ladite/lesdites classe(s), qui sera racheté ou annulé;

«Les Comptes Intérimaires de Classe A9»: signifie les comptes intérimaires pour le rachat et l'annulation de la classe A9 de parts sociales privilégiées;

«Les Comptes Intérimaires de Classe A8»: signifie les comptes intérimaires pour le rachat et l'annulation de la classe A8 de parts sociales privilégiées;

«Les Comptes Intérimaires relatifs à la Classe A7»: signifie les comptes intérimaires pour le rachat et l'annulation de la classe A7 de parts sociales privilégiées;

«Les Comptes Intérimaires de Classe A6»: signifie les comptes intérimaires pour le rachat et l'annulation de la classe A6 de parts sociales privilégiées;

«Les Comptes Intérimaires de Classe A5»: signifie les comptes intérimaires pour le rachat et l'annulation de la classe A5 de parts sociales privilégiées;

«Les Comptes Intérimaires de Classe A4»: signifie les comptes intérimaires pour le rachat et l'annulation de la classe A4 de parts sociales privilégiées;

«Les Comptes Intérimaires de Classe A3»: signifie les comptes intérimaires pour le rachat et l'annulation de la classe A3 de parts sociales privilégiées;

«Les Comptes Intérimaires de Classe A2»: signifie les comptes intérimaires pour le rachat et l'annulation de la classe A2 de parts sociales privilégiées;

«Les Comptes Intérimaires de Classe A1»: signifie les comptes intérimaires pour le rachat et l'annulation de la classe A1 de parts sociales privilégiées;

«Période de Classe»: signifie chaque Période de Classe de Classe A9, Période de Classe A8, Période de Classe A7, Période de Classe A6, Période de Classe A5, Période de Classe A4, Période de Classe A3, Période de Classe A2 et Période de Classe A1 (telles que définies ci-dessous);

«Comptes Intérimaires»: signifie les comptes intérimaires de la Société à la Date des Comptes Intérimaires concernés;

«Date des Comptes Intérimaires»: signifie la date qui ne doit pas être antérieure à huit (8) jours avant la date de rachat et d'annulation de ladite/desdites classe(s) de parts sociales, une telle date devant être fixée par une décision du Conseil de Gérance avec le consentement de la majorité des propriétaires de Parts Sociales Privilégiées de Classe A.

7.1.3 Dans le cas d'une réduction du capital social par le rachat et l'annulation d'une ou plusieurs classe(s) de Parts Sociales Privilégiées de Classe A, les propriétaires de parts sociales de la/des classe(s) de parts sociales rachetée(s) ou annulée(s) doivent recevoir de la Société une somme égale à la Valeur d'Annulation par Part Sociale détenues par eux et annulées (sauf disposition contraire prévue à l'article 7.1.5).

7.1.4 Les périodes pour les Part Sociales Privilégiées de Classe A seront comme suit:

7.1.4.1 La période pour la classe de parts sociales privilégiées A9 est la période commençant le jour de constitution de la Société, étant le 17 Juin 2013 et se terminant à la Date des Comptes Intérimaires pour les Comptes Intérimaires de Classe A9 (la «Période de Classe A9»);

7.1.4.2 La période pour la classe de parts sociales privilégiées A8 est la période commençant le jour après la Période de Classe A9 et se terminant à la Date des Comptes Intérimaires pour les Comptes Intérimaires de Classe A8 (la «Période de Classe A8»);

7.1.4.3 La période pour la classe de parts sociales privilégiées A7 est la période commençant le jour après la Période de Classe A8 et se terminant à la Date des Comptes Intérimaires pour les Comptes Intérimaires de Classe A7 (la «Période de Classe A7»);

7.1.4.4 La période pour la classe de parts sociales privilégiées A6 est la période commençant le jour après la Période de Classe A7 et se terminant à la Date des Comptes Intérimaires pour les Comptes Intérimaires de Classe A6 (la «Période de Classe A6»);

7.1.4.5 La période pour la classe de parts sociales privilégiées A5 est la période commençant le jour après la Période de Classe A6 et se terminant à la Date des Comptes Intérimaires pour les Comptes Intérimaires de Classe A5 (la «Période de Classe A5»);

7.1.4.6 La période pour la classe de parts sociales privilégiées A4 est la période commençant le jour après la Période de Classe A5 et se terminant à la Date des Comptes Intérimaires pour les Comptes Intérimaires de Classe A4 (la «Période de Classe A4»);

7.1.4.7 La période pour la classe de parts sociales privilégiées A3 est la période commençant le jour après la Période de Classe A4 et se terminant à la Date des Comptes Intérimaires pour les Comptes Intérimaires de Classe A3 (la «Période de la Classe A3»);

7.1.4.8 La période pour la classe de parts sociales privilégiées A2 est la période commençant le jour après la Période de Classe A3 et se terminant à la Date des Comptes Intérimaires pour les Comptes Intérimaires de Classe A2 (la «Période de Classe A2»);

7.1.4.9 La période pour la classe de parts sociales privilégiées A1 est la période commençant le jour après la Période de Classe A2 et se terminant à la Date des Comptes Intérimaires pour les Comptes Intérimaires de Classe A1 (la «Période de Classe A1»); et

Afin d'éviter tout doute, la fin d'un exercice social et l'approbation des comptes annuels correspondants ne doit pas automatiquement être considéré comme la fin d'une Période de Classe.

7.1.5 Dans le cas où, l'Associé unique ou, selon le cas, les Associés décident de racheter et d'annuler une Part Sociale Privilégiée de Classe A pour un prix de rachat par part sociale inférieure à la Valeur d'Annulation par Part Sociale («La Valeur Ajustée d'Annulation par Part Sociale»), le montant résultant de la différence entre cette Valeur Ajustée d'Annulation par Part Sociale et l'Annulation de Valeur par Part devra être jugée attribuable pour être octroyée aux prochaines Parts Sociales Privilégiées de Classe A.

7.1.6 Le rachat ou l'annulation des Parts Sociales Privilégiées de Classe A requiert le consentement de l'assemblée générale des Associés adoptée d'une manière requise pour la modification des présents statuts, sous réserve des dispositions de tout accord conclu de temps à autre entre les Associés.

7.1.7 Le rachat des Parts Sociales Privilégiées de Classe A est permis à condition que (i) les parts sociales soient entièrement libérées, (ii) que les conditions pour le rachat prévues dans les statuts soient respectées, (iii) que le rachat se fasse uniquement à l'aide de sommes distribuables en conformité avec la Loi ou les produits d'une nouvelle émission effectuée en vue du rachat, (iv) qu'un montant égal à la valeur nominale ou, à défaut, au pair comptable, des parts sociales rachetées soit incorporé dans une réserve qui ne pourra, sauf en cas de réduction de capital, être distribuée aux Associés (sauf en cas de nouvelle émission), (v) qu'une éventuelle prime versée en faveur des Associés ne soit prélevée que sur des sommes distribuables et (vi) que le rachat soit publié conformément à la Loi. Une fois rachetées, les parts sociales seront annulées dans les plus brefs délais.

7.2 Droits spécifiques attachés aux Parts Sociales de Classe B

7.2.1 Les Parts Sociales de Classe B peuvent recevoir des Distributions, conformément à l'article 24.2 ci-dessous.

7.2.2 Toute Distribution faite aux propriétaires de Parts Sociales de Classe B en tant que propriétaires de ces Parts Sociales de Classe B (contrairement aux propriétaires de tout autre type d'Intérêts détenus dans la Société) devra être

faite par la voie de distribution de dividendes et/ou de prime d'émission et remboursements sur les comptes de réserve ainsi que les boni de liquidation.

7.3 Dispositions générales relatives à la détention de parts sociales dans la Société

7.3.1 Les parts sociales de la Société sont sous forme nominatives.

7.3.2 La Société peut avoir un ou plusieurs Associés, avec un maximum de quarante (40) Associés.

7.3.3 Le décès, la suspension des droits civils, la dissolution, la liquidation, la faillite ou l'insolvabilité ou tout autre événement similaire d'un associé n'entraînera pas la dissolution de la Société.

7.3.4 Les Associés, en leurs capacités d'associés de la Société, n'engagent aucune obligation personnelle concernant les dettes ou passifs de la Société, sauf disposition contraire contenue dans les présents statuts et dans la Loi. Dans le cas où la Société est incapable de payer ses dettes, responsabilités et obligations, la responsabilité d'un Associé sera limitée au montant de ses apports à la Société.

Art. 8. Registre des parts sociales.

8.1 Un registre des parts sociales est tenu au siège social de la Société où il est mis à disposition de chaque Associé pour consultation. Ce registre contient toute l'information requise par la Loi. Des certificats d'enregistrement peuvent être émis sur demande et aux frais de l'Associé demandeur.

8.2 La Société ne reconnaît qu'un propriétaire par part sociale. Des copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne. La Société a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à cette part sociale, jusqu'à ce qu'un tel représentant ait été désigné.

Art. 9. Transfert des parts sociales ou Intérêts - Admission de nouveaux Associés.

9.1 Conditions générales pour le Transfert des Intérêts

9.1.1 Nonobstant toute disposition contraire contenue dans les présents statuts, inter vivos, les Intérêts dans la Société peuvent seulement être transférés aux nouveaux Associés si l'approbation d'un tel Transfert est donnée par les Associés représentant au moins la majorité des trois quarts du capital social et soumis aux dispositions de tout accord qui peut être conclu de temps à autre entre les Associés.

9.1.2 Dans l'hypothèse d'un décès, les parts sociales de l'Associé décédé pourront être transférées à un nouvel associé uniquement sous la condition que l'approbation d'un tel transfert soit donnée par les Associés à une majorité des trois quarts du capital social des Associés survivants. Une telle approbation n'est cependant pas requise dans l'hypothèse où les parts sociales sont transférées soit aux parents, descendants ou à l'épouse survivante ou à tout autre héritier légal de l'Associé décédé.

9.1.3 Tout Transfert de parts sociales deviendra effectif envers la Société et les tiers à travers la notification dudit transfert, ou soumis à l'approbation de ce transfert par la Société conformément à l'article 1690 du Code Civil.

9.4.4 Aucun Transfert d'Intérêts dans la Société en violation des présents statuts ne sera validé ou effectif et la Société ne les reconnaîtra pas pour les besoins d'effectuer tout genre de distributions ou sinon en relation avec les parts sociales de la Société.

9.4.5 Tout transfert de parts sociales sera dûment enregistré dans le registre des Associés de la Société par le Conseil de Gérance.

9.1.6 Le transfert de tout Intérêts dans la Société sous cet Article 9, aussi bien que le retrait de tout Associé ou l'admission d'un nouvel Associé n'entraînera pas la dissolution de la Société.

9.2 Transferts Restreints d'Intérêts détenus par les Associés

9.2.1 Aucun Transfert d'Intérêt(s) détenu(s) par un Associé, directement ou indirectement, volontairement ou involontairement doit être validé ou effectif sans être fait en accord avec cet article 9 et approuvé (i) par une résolution écrite de tous les autres Associés et (ii) par une résolution écrite du Conseil de Gérance.

9.2.2 Aucun Transfert d'Intérêt ne sera validé et effectif si:

(a) Un tel Transfert résulte d'une violation d'une loi applicable, ou toute disposition des présents statuts;

(b) Un tel Transfert résulte des actifs de la Société étant traités comme «plan d'actifs» sous le «United States Employee Retirement Income Security Act of 1974» tel que modifié;

(c) Un tel Transfert entraîne que la Société soit en rupture avec les règles réglementaires et lois applicables au Luxembourg;

Afin de déterminer si un Transfert proposé viole une provision de l'article 9.2.2, le Conseil de Gérance sera autorisé à demander, comme condition d'enregistrement de tout Transfert ou pour donner leur consentement à tout Transfert, que tout transféré proposé doit (à la discrétion des Membres du Conseil de Gérance) fournir au Conseil de Gérance un avis de conseil (un tel conseil et avis devant être dans une forme raisonnablement satisfaisante pour le Conseil de Gérance étant entendu que quand ce conseil est une étude d'avocats de renom avec une expertise pertinente il peut être jugé comme satisfaisante pour le Conseil de Gérance) ou un certificat d'un agent autorisé du Transfert proposé expliquant que le Transfert proposé ne viole pas une des dispositions de l'article 9.2.2. Le Conseil de Gérance sera autorisé à bénéficier d'un tel avis ou certificat afin de déterminer si tout Transfert proposé viole une des dispositions de l'article 9.2.2.

9.3 Obligations du transférant proposé

9.3.1 Chaque transférant proposé sera lié par toutes les dispositions des présents statuts et, comme condition d'enregistrement de tout Transfert ou donnant son consentement à tout Transfert à faire conformément aux dispositions du présent Article 9, le Conseil de Gérance exige (et l'Associé transférant prendra toutes les mesures nécessaires pour assurer) que le transférant proposé reconnaisse, dans une telle forme écrite comme requis par le Conseil de Gérance, sa présomption (en entier ou, si la substitution est en accord à une partie seulement, dans une part proportionnelle) des obligations de l'Associé transférant en acceptant, inter alia, d'être lié par toutes les dispositions des présents Statuts et à tout vote ou accord conclus de temps à autre entre les Associés en lien avec propriété des parts sociales dans la Société en devenant un Associé et s'engage à indemniser la Société et le Conseil de Gérance en relation avec les responsabilités, obligations, coûts légaux, taxes et dépenses associées avec ou naissant directement ou indirectement comme le résultat d'un tel Transfert.

9.3.2 Le transférant proposé ne deviendra pas un Associé de la Société ou du Conseil de Gérance qui entraînerait la responsabilité de toute personne pour les affectations et les distributions faites de bonne foi à l'Associé transférant jusqu'à ce que:

(a) l'instrument écrit de transfert a été reçu ou le Transfert a été notifié ou reconnu par la Société en accord avec l'article 1690 du Code Civil tel qu'indiqué à l'article 9.1 ci-dessus et enregistré dans le registre des associés de la Société et la date effective du Transfert soit passé; et

(b) le Conseil de Gérance a confirmé que le transférant proposé a, dans la perception du Conseil de Gérance, fourni l'information nécessaire afin d'autoriser le Conseil de Gérance à se conformer avec les exigences de la prévention anti blanchiment relative à l'admission du transférant proposé comme Associé de la Société.

9.3.3 Etant entendu que le transférant proposé a reconnu son acceptation des obligations de l'Associé transférant, le Conseil de Gérance doit, au nom de tous les Associés, être autorisé (mais ne doit pas être obligé) de libérer tout Associé qui fait un tel Transfert de toute future obligation en accord avec les Intérêts ou parts sociales qui sont soumises à un tel Transfert.

9.4 Admission des nouveaux Associés

Les Associés potentiels peuvent être admis comme Associés dans la Société seulement avec le Consentement de la Société et un consentement écrit du Conseil de Gérance.

Art. 10. Engagement et Appel de fonds des Associés.

10.1 Niveau des engagements des Associés

10.1.1 Chaque Associé devra faire un Engagement à la Société et devra détenir des Parts Sociales Privilégiées de Classe A et Parts Sociales de Classe B. L'Engagement d'un propriétaire de Parts Sociales Privilégiées de Classe A sont entièrement fondées sur le jour d'acquisition / souscription des Parts Sociales Privilégiées de Classe A et ainsi n'auront aucun Engagement Non Tiré alors que l'Engagement d'un propriétaire de Parts Sociales de Classe B n'est pas entièrement fondé sur une acquisition des Parts Sociales de Classe B et aura un Engagement Non Tiré.

10.1.2 Un Associé détenant une Part Sociale de Classe B sera, dans la mesure où il a un Engagement Non Tiré, obligé de contribuer aux montants à la Société jusqu'à un montant égal à son Engagement Non Tiré jusqu'aux Notifications de Tirage.

10.1.3 Si une distribution d'un Actif Spécifié à la Société est sujette à rappel, et si la Société est obligée de satisfaire ce rappel, chaque propriétaire de Parts Sociales de Classe B devra contribuer un montant suffisant à la Société pour permettre à la Société de satisfaire ce rappel. Tout montant contribué par un propriétaire de Parts Sociales de Classe B doit (i) dans la mesure où ce propriétaire de Parts Sociales de Classe B a eu une distribution des montants par la Société, qui constituent une augmentation à ou à la création d'un Engagement Ferme Non -Comptabilisé de sorte que tout montant versé à nouveau doit être considéré comme faisant partie d'un Engagement Ferme Non - Comptabilisé pour l'application des statuts, ou (ii) dans la mesure où cet Associé n'a pas reçu de distribution par la Société ou n'a pas d'Engagement Ferme Non - Comptabilisé, devant être assimilé à un prêt sans intérêts de l'Associé à la Société (documenté séparément), remboursable uniquement aux conditions de l'article 24.2 ci-dessous.

10.1.4 Lorsque la Société doit avancer des montants en accord avec un suivi d'investissement ou ajouter un investissement fait par des Actifs Spécifiques, chaque propriétaire de Parts Sociales de Classe B devra faire des avances sur les montants à la Société pour satisfaire une telle obligation, à la condition qu'un tel Associé ne pourra pas à tout moment excéder son Engagement.

10.2 Tirages

10.2.1 Les Engagements Non Tirés contribueront pour de tels montants et de telles dates comme il est déterminé par le Conseil de Gérance et spécifié dans une notification de tirage donné par le Conseil de Gérance aux Associés pas moins de cinq 5 jours ouvrables avant la date spécifiée (la «Date de Tirage»). Quand les Engagements non Tirés sont requis en rapport avec l'actif sous-jacent, la Notification de Tirage doit contenir toute information pertinente fournie à la Société en rapport avec l'actif sous-jacent en question. Le Conseil de Gérance aura tout pouvoir et autorité pour émettre des Notifications de Tirage et peut émettre de telles Notifications de Tirage aux Associés par courrier ou d'une autre manière en accord avec les Associés individuels.

10.2.2 Engagements Non Tirés (si il y en a) doivent être tirés des propriétaires de Parts Sociales de Classe B:

10.2.2.2 Dans le but de fonder tout rappel fait par des Actifs Spécifiés;

10.2.3 Sous réserve des articles 10.2.2.1 et 10.2.2.2, le Conseil de Gérance devra faire les tirages des Engagements des propriétaires de Parts Sociales de Classe B au pro rata de leurs Engagements respectifs (sans tenir compte de l'Engagement de tous les Associés dont l'Engagement doit avoir été cédé d'après l'article 10.3 ci-dessous).

10.2.4 Si les Actifs Spécifiés peuvent conserver les distributions ou produits en excès, d'un montant total de EUR 50.000 qui pourra autrement être faite à la Société et utilise cette distribution ou ces produits pour faire un suivi ou un ajout sur investissement ou pour payer ses honoraires et dépenses, le Conseil de Gérance fera (i) appel pour un montant égal à une telle distribution les propriétaires de Parts Sociales de Classe B; (ii) traiter un tel montant pour tous les objets des présents statuts comme cela a été reçu à partir des Actifs Spécifiques en question, et (iii) distribuer en conséquence un tel montant aux Associés (en remboursement du compte de réserve ou en boni de liquidation sous les Parts Sociales de Classe B et dans le contexte d'un rachat/annulation des Parts Sociales Privilégiées de Class A concernées) conformément à l'article 24.2.

10.2.5 Les Engagements Fermes Non Comptabilisés devront être retournés en accord avec les termes de l'article 24.2.1. Pour éviter tout doute aucun Associé ne sera autorisé à demander le retour ou à être remboursé de son Engagement Ferme Non Comptabilisé autrement qu'en accord avec les dispositions des présents statuts et de la Loi et sous dissolution de la Société, aucun Associé ne sera lié à un autre Associé pour le retour de l'Engagement Ferme Non Comptabilisé de cet Associé.

10.3 Non-respect de la Notification de Tirage

10.3.1 Nonobstant toute disposition contraire de ces statuts, si un Associé ne respecte pas son engagement de fournir à la Société le montant qui est sujet à la Notification de Tirage le jour ou avant la date d'expiration d'une telle Notification de Tirage le Conseil de Gérance donnera, dans les cinq (5) jours, notification à un tel Associé (la date d'une telle notification étant la «Date de Notification») pour réparer un tel défaut et pour payer au compte de réserve pertinent de la Société, une pénalité sur le montant à payer pour la période à partir de la date d'expiration de la Date de Notification jusqu'à la date du paiement aux taux de quatre pourcent (4%) sur EURIBOR au fur et à mesure, ou avant l'expiration de trente (30) jours à partir de la Date de Notification.

10.3.2 Si l'Associé n'a pas réparé un tel défaut et payé tous les intérêts à l'expiration de trente (30) jours à partir de la Date de Notification, un tel Associé est considéré comme un «Associé Défaillant».

10.3.3 Dans le cas où un est Associé Défaillant, les propriétaires de Parts Sociales de Classe A ont le droit de satisfaire l'appel de capital fait par les Associés Défaillants dans la Notification de Tirage en apportant ce montant à la Société (le «Montant Défaillant») dans les cas suivants:

10.3.3.1 le montant des Distributions perçu par ce propriétaire de Parts Sociales de Classe A conformément à l'article 24.2.2 (iii) ci-dessous sera augmenté de ce Montant Défaillant (en tout état de cause, ledit Montant Défaillant sera versé au-dessus de l'Engagement des propriétaires de Parts Sociales de Classe A et le Retour Préférentiel se calculera en prenant en compte ledit Montant Défaillant versé); et

10.3.3.2 Pour tous les Montants Défaillant équivalents à EUR 100.000 versés par les propriétaires de Parts Sociales de Classe A conformément au présent article 10.3.3, le pourcentage de la Distribution faite aux propriétaires de Parts Sociales de Classe B conformément à l'article 24.2.2 (iv) ci-dessous sera réduit de 500 (cinq cent) points de base et celui des propriétaires de Parts Sociales de Classe A sera augmenté de 500 (cinq cents) points de base, et donc pour la durée résiduelle de la Société, pour chaque événement défaillant et quelque soit le Montant Défaillant.

10.3.4 Les sommes représentant la pénalité payable selon l'article 10.3.1 ci-dessus seront payables en accord avec l'Engagement de l'Associé Défaillant. En conséquence, de telles sommes ne seront pas considérées comme un apport additionnel par l'Associé.

C. Décisions des associés

Art. 11. Décisions collectives des Associés.

11.1 L'assemblée générale des Associés est investie des pouvoirs qui lui sont expressément réservés par la Loi et par les présents statuts.

11.2 Chaque Associé a la possibilité de participer aux décisions collectives quelque soit le nombre de parts sociales qu'il détient.

11.3 Dans l'hypothèse et tant que la Société n'a pas plus de vingt-cinq (25) Associés, des décisions collectives autrement prises qu'en assemblée générale peuvent être valablement adoptées par des résolutions écrites. Dans une telle hypothèse, chaque Associé recevra le texte des résolutions écrites ou des décisions à prendre expressément formulés et exprimera son vote par écrit.

11.4 S'il y a un Associé unique, cet Associé exercera les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des Associés selon les dispositions de la section XII de la Loi et les présents statuts. Dans ce cas, toute référence faite à «l'assemblée générale des Associés» doit être lue comme une référence à l'Associé unique, selon le contexte et si applicable, et les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des Associés sont exercés par l'Associé unique.

Art. 12. Assemblées générales des Associés.

12.1 Dans la mesure où la Société a plus de vingt-cinq (25) Associés, au moins une assemblée générale des Associés est tenue au Luxembourg au siège social de la Société ou à un autre endroit tel que précisé dans la convocation à cette

assemblée générale dans les six (6) mois suivants la fin de chaque exercice social. D'autres assemblées générales des Associés peuvent être tenues aux lieux et heures précisés dans les convocations aux assemblées. Si tous les Associés sont présents ou représentés à l'assemblée générale des associés et renoncent aux formalités de convocation, l'assemblée pourra être tenue sans convocation préalable.

12.2 Le Conseil de Gérance doit convoquer les assemblées générales des Associés et peut, quand il pense que cela convient, convoquer d'autres assemblées des Associés, dans tous les cas et pas moins de huit (8) jours en avance de la notification écrite. Tout Associé dont les parts sociales représente au total trente pourcent (30%) ou plus du capital social total de la Société peut, par notification écrite envoyé avec l'ordre du jour, requérir le Conseil de Gérance à convoquer une assemblée générale des Associés. La non-réception de la notification de la réunion par un Associé ne doit pas rendre invalides les procédures à la réunion.

Art. 13. Quorum et Vote.

13.1 Chaque associé possède un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il détient.

13.2 Sous réserve d'une majorité plus importante prévue par ces statuts ou la Loi, les décisions collectives ordinaires des Associés de la Société ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par un Consentement de la Société.

13.3 Les Associés peuvent changer la nationalité de la Société seulement avec le consentement unanime de tous les Associés.

13.4 Toute modification des statuts requiert le vote des Associés représentant au moins les trois quart du capital social de la Société y compris la majorité des propriétaires de Parts Sociales de Classe B et la majorité des Parts Sociales Privilégiées de Classe A (si exprimée par écrit ou à une assemblée générale des Associés) prévu, cependant, que:

(i) une telle variation ne peut être faite qui:

Impose à un Associé une obligation de faire un paiement à la Société au-delà du montant de son Engagement (s'il y en a un); ou

augmente les responsabilités ou obligations, ou diminue les droits ou protections d'un Associé particulier ou d'un groupe particulier d'Associé (y compris tout changement dans les droits de distribution) différemment d'un autre Associé sous les présents statuts; ou

Autrement, modifie la responsabilité limitée de l'Associé;

Sans le consentement affirmatif de tous les Associés lésés de ce fait:

(ii) aucune variation ne peut être faite à cet article 13.4 sans le consentement unanime des Associés.

13.5 Quand une décision a pour but de modifier les droits ou obligations attachés à une classe spécifique de parts sociales, une telle décision ne peut pas être adoptée sans l'approbation des propriétaires des parts sociales des classes concernées, votant avec les exigences de quorum et de majorité tels que définis dans l'article 68 de la Loi.

13.6 Dans le cas où toute matière doit être votée ou résolue par les investisseurs des Actifs Spécifiques d'après les pactes d'Associés, le Conseil de Gérance doit notifier promptement aux Associés cette matière et doit réquisitionner les instructions de vote de tous les Associés dans le délai prescrit par les Actifs Spécifiés en question en accord avec les instructions reçues par les Associés et reflétant le partage du vote des Associés, où tout Associé qui n'a pas été instruit par le Conseil de Gérance en accord avec ses Parts Sociales qui n'instruit pas le Conseil de Gérance en accord avec ses Parts Sociales doit être jugé s'être abstenu de voter sur les matières concernées ou les résolutions.

Art. 14. Matières Réservées. Toutes les décisions en lien avec la cession d'Actifs Spécifiés doivent être approuvées par le Consentement de la Société.

D. Gérance

Art. 15. Composition et Pouvoirs du Conseil de Gérance.

15.1 La Société sera gérée par un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance»), composé de trois (3) gérants au maximum. Les Associés peuvent décider de nommer des gérants de deux classes différentes, à savoir un ou plusieurs gérants de classe A et ou plusieurs gérants de classe B.

15.2 Le Conseil de Gérance est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société et pour prendre toute mesure nécessaire ou utile pour l'accomplissement de l'objet social de la Société, à l'exception des pouvoirs réservés par la Loi ou par les présents statuts à l'assemblée générale des Associés.

15.3 Sous réserve de disposition contraire prévue dans l'article 10, le Conseil de Gérance ne devra en aucun cas, sans l'accord préalable des propriétaires de Parts Sociales Privilégiées de Classe A, soulever des fonds au nom de la Société à travers l'emprunt de quelque forme que ce soit ou en émettant tout genre de notes, titres ou instruments de dettes et généralement émettre des titres de toute sorte comme indiqué dans l'article 3.4.

Art. 16. Election, Révocation des gérants et Durée du mandat des gérants.

16.1 Le(s) gérant(s) est (sont) élu(s) par l'assemblée générale des Associés qui détermine sa (leur) rémunération et fixent la durée de son (leur) mandat.

16.2 Les gérants élus et leur rémunération est fixé par une décision des Associés adoptée par le Consentement de la Société, à condition que si les Associés décident de nommer des gérants de deux différentes classes, à savoir un ou plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe B (i) le(s) propriétaire(s) de Parts Sociales Privilégiées de Classe A aura(ont) exclusivement le droit de proposer par écrit à la Société deux personnes pour nomination par l'assemblée générale des Associés en tant que gérants de classe A de temps à autre et de proposer un vote à l'assemblée générale des Associés pour le retrait de tout gérant de classe A; et (ii) le(s) propriétaire(s) de Parts Sociales de Classe B aura(ont) exclusivement le droit de proposer par écrit à la Société deux personnes pour nomination par l'assemblée générale des Associés en tant que gérants de classe A de temps à autre et de proposer un vote à l'assemblée générale des Associés pour le retrait de tout gérant de classe B et la nomination d'une autre personne pour agir à la place de ce gérant de classe B.

16.3 Tout gérant peut être révoqué par les Associés suivant le Consentement de la Société sans compensation au terme de son mandat si le Gérant a commis un acte frauduleux, une faute lourde, une intention délictueuse ou un mépris des règles en rapport avec ses devoirs d'après les présents statuts et si un tel acte a causé un dégât matériel à un des Associés, qui n'a pas été réparé dans les trente (30) jours à partir du moment où il l'a été demandé au Gérant, dans tel cas le Gérant doit se retirer du Conseil de Gérance sans pénalité à un Associé et les Associés doivent, au moment où le consentement concerné est passé, unanimement nommer un gérant remplaçant sur des termes pas plus favorable économiquement au gérant remplaçant que le gérant retirant.

16.4 Les fonctions et devoirs que les gérants entreprennent au nom de la Société ne seront pas exclusifs et les gérants peuvent exercer des fonctions similaires et devoirs pour autre et, sans limitation, peut agir en tant que conseiller en investissement ou un gérant d'autres sociétés ou engager dans tout autre activité et retenir tout bénéfice reçu pour faire

Art. 17. Vacance d'une place de gérant. Si la place d'un gérant est vacant suite au décès, à l'incapacité légale, la faillite, la démission ou pour tout autre motif, cette vacance est comblée sans délai par l'assemblée générale des Associés.

Art. 18. Convocation aux réunions du Conseil de Gérance.

18.1 Le Conseil de Gérance se réunit sur convocation d'un gérant. Les réunions du Conseil de Gérance sont tenues au siège social de la Société sauf si un autre lieu est spécifié dans la convocation à la réunion.

18.2 Convocation écrite de toute réunion du Conseil de Gérance est donnée aux gérants au moins vingt-quatre (24) heures au préalable par rapport à l'heure fixée dans la convocation, sauf en cas d'urgence. Le cas échéant, la nature et les raisons d'une telle urgence seront mentionnées dans la convocation. Une telle convocation peut être omise en cas d'accord de chaque gérant par écrit, par télécopie, par courrier électronique ou par tout autre moyen de communication. Une copie d'un tel document en sera suffisamment preuve. Aucune convocation préalable n'est nécessaire pour un conseil de gérance dont le lieu et l'heure auront été décidés par une résolution d'un précédent conseil de gérance communiquée à tous les membres du Conseil de Gérance.

18.3 Aucune convocation préalable ne sera requise dans l'hypothèse où les tous les gérants seront présents ou représentés à un conseil de gérance et renoncent aux formalités de convocation ou dans l'hypothèse de décisions écrites et approuvées par tous les gérants du Conseil de Gérance.

Art. 19 Conduite des réunions du Conseil de Gérance.

19.1 Le Conseil de Gérance peut élire un président du Conseil de Gérance parmi ses membres. Il peut également choisir un secrétaire, qui peut ne pas être membre du Conseil de Gérance et qui aura la charge de tenir les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance.

19.2 Le président du Conseil de Gérance, le cas échéant, préside toutes les réunions du Conseil de Gérance. En son absence, le Conseil de Gérance peut provisoirement nommer un autre gérant comme président temporaire par un vote à la majorité des voix présentes ou représentées à la réunion.

19.3 Tout gérant peut se faire représenter à toutes réunions du Conseil de Gérance en désignant par écrit ou par courrier, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication tout autre gérant comme son mandataire, une copie du mandat en étant suffisamment preuve. Un gérant peut représenter un ou plusieurs membres du Conseil de Gérance, mais non pas tous les membres du Conseil de Gérance.

19.4 Les réunions du Conseil de Gérance peuvent se tenir par téléconférence ou vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à toutes les personnes y participant de s'entendre mutuellement sans discontinuité et garantissant une participation effective aux réunions. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une participation en personne et la réunion tenue par de tels moyens de communication est réputée s'être tenue au siège social de la Société.

19.5 Le Conseil de Gérance ne peut délibérer ou agir valablement que si au moins la majorité de ses membres sont présents ou représentés à une réunion du Conseil de Gérance à condition que si les Associés ont nommé un ou plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe B, au moins un (1) gérant de classe A et un (1) gérant de classe B sont présents ou représentés à la réunion.

19.6 Les décisions sont prises à la majorité des votes des gérants présents ou représentés à chaque réunion du Conseil de Gérance, à condition que si les Associés ont nommé un ou plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe B, au moins un (1) gérant de classe A et un (1) gérant de classe B votent en faveur de la résolution.

Le président du Conseil de Gérance, le cas échéant, n'a pas de voix prépondérante.

19.7 Le Conseil de Gérance peut, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie de résolutions circulaires exprimant son approbation par écrit, par télécopie, par courrier électronique ou par tout autre moyen de communication. Chaque gérant peut exprimer son consentement séparément, l'ensemble des consentements faisant preuve de l'adoption des résolutions. La date de ces résolutions sera la date de la dernière signature.

Art. 20. Procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance. Les procès-verbaux de toutes les réunions du Conseil de Gérance seront signés par le président, s'il y en a un ou en son absence par le président temporaire, et le secrétaire (s'il y en a un) ou par deux (2) gérants présents. Les copies ou extraits de procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président, le cas échéant, ou par deux (2) gérants.

Art. 21. Rapports avec les tiers. Vis-à-vis des tiers, la Société sera engagée en toutes circonstances (i) par la signature conjointe d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B ou (ii) par la signature conjointe ou la signature individuelle de toute(s) personne(s) à laquelle/auxquelles des pouvoirs spéciaux de signature ont été délégués par le Conseil de Gérance dans les limites de cette délégation.

E. Audit et Surveillance

Art. 22. Commissaire - Réviseur d'entreprises agréé.

22.1 Dans l'hypothèse et tant que la Société aura plus de vingt-cinq (25) Associés, les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires. L'assemblée générale des Associés désigne les commissaires aux comptes et détermine la durée de leurs fonctions.

22.2 Tout commissaire peut être révoqué à tout moment, sans préavis et sans motif, par l'assemblée générale des Associés.

22.3 Le commissaire a un droit illimité de surveillance et de contrôle permanents de toutes les opérations de la Société.

22.4 Si les Associés de la Société désignent un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés conformément à l'article 69 de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, telle que modifiée, la fonction de commissaire est supprimée. Si les Associés décident de nommer un ou plusieurs réviseurs d'entreprise agréés, ils doivent être une entreprise de Comptables Agréés qui font partie des entreprises comptables internationales reconnues.

22.5 Le réviseur d'entreprises agréé peut être révoqué par l'assemblée générale des Associés uniquement pour juste motif ou avec son accord.

F. Exercice social - Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Acompte sur dividendes - Dépenses et Honoraires

Art. 23. Exercice social. L'exercice social de la Société commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente-et-un décembre de la même année.

Art. 24. Comptes annuels et Règles de distribution.

24.1 Comptes Annuels

24.1.1 A la fin de chaque exercice social, les comptes sont clôturés et le Conseil de Gérance dresse un inventaire de l'actif et du passif de la Société, le bilan et le compte de profits et pertes conformément à la loi et avec les pratiques comptables Luxembourgeoises généralement acceptées (LUX GAAP), y compris, sans limitation la prime d'émission et les comptes de réserves relatifs à chaque Associé et un résumé des mouvements dans ces comptes. Le Conseil de Gérance entraînera que de tels comptes soient audités par le réviseur d'entreprise agréé de la Société, le cas échéant. Une copie des comptes audités incluant le rapport du réviseur d'entreprise agréé et un état des polices comptables doit être expédié à chaque Associé le plus rapidement possible et en aucun cas plus tard que quatre-vingt-dix (90) jours suivant chaque exercice social.

24.1.2 Chaque classe de parts sociales de la Société aura un compte de réserve associé et tous les apports en rapport avec une Notification de Tirage seront affectés au compte de réserve de la classe pertinente et, si nécessaire, à l'Associé contribuant concerné d'une telle classe.

24.1.3 Chaque année, cinq pour cent (5%) des bénéfices nets annuels, au moins seront alloués à la réserve légale. Cette affectation cessera d'être obligatoire dès que le montant total de la réserve légale de la Société atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société. Le montant restant des bénéfices nets peuvent être reversés aux Associés conformément aux règles d'affectation mentionnées à l'article 24.2 ci-dessous.

Les sommes apportées à un compte de réserve de la Société par un Associé peuvent également être affectées à la réserve légale, si cet associé accepte cette affectation.

24.1.4 En cas de réduction du capital social, la réserve légale de la Société pourra être réduite en proportion afin qu'elle n'excède pas dix pour cent (10%) du capital social.

24.2 Règles d'allocation

24.2.1 Sur des comptes séparés à ceux préparés conformément à l'article 24.1.1., le Conseil de Gérance déterminera à la fin de chaque exercice social un montant distribuable à affecter en accord avec les règles d'affectation de l'article

24.2.2 ci-dessous.

24.2.2 Toute distribution aux propriétaires d'Intérêts doit être faite à partir de fonds légalement disponibles conformément aux lois applicables et les présents statuts, de la manière suivante et prioritairement (après paiement de, en ordre de priorité (i) les dépenses dues et payables et responsabilités de la Société (sauf celles mentionnées sous (i) et (ii) ci-dessous) et (ii) tout montant de prêt en circulation d'après l'article 10.1.3 par les propriétaires de Parts Sociales de Classe B qui n'ont pas été encore remboursés):

(i) premièrement, aux Associés jusqu'à ce que chaque Associé ait reçu un montant total des Distributions égale aux montants apportés à la Société pour payer les dépenses préliminaires en rapport avec ou en connexion avec la constitution de la Société telles que visées à l'article 26.2 ci-dessous (et entre de tels Associés, au pro rata de leurs apports respectifs) soumis à un plafond de cent cinquante mille euros (EUR 150.000) à l'égard de chaque Associé;

(ii) deuxièmement, à 17 Capital Services Ltd jusqu'à ce qu'une telle entité ait reçu un montant de deux cent dix mille euros (EUR 210.000) correspondant à un Honoraire de Transaction (en tout état de cause, tout taxe sur la valeur ajoutée versée par Société doit être déduite de ce montant).

(iii) troisièmement, à un propriétaire de Parts Sociales Privilégiées de Classe A jusqu'à ce que ce propriétaire ait reçu un montant total de Distributions égal à cent pour cent (100%) de ses Engagements avec le Retour Préférentiel ci-joint (et entre de tels propriétaires, au pro rata de leurs Engagements Respectifs);

(iv) quatrièmement, jusqu'à soixante-dix pourcent (70%) aux propriétaires de Parts Sociales de Classe B (et entre de tels propriétaires, au pro rata de leurs Engagements Respectifs) et trente pour cent (30%) aux propriétaires des Parts Sociales Privilégiées de Classe A concernées (et entre de tels propriétaires au pro rata de leurs Engagements Respectifs).

En tout état de cause, aucun intérêt ne sera payé ou versé par la Société sur tout montant affecté à un Associé mais non encore distribué.

24.3 Distributions in specie

24.3.1 La Société sera autorisée à faire une distribution d'actifs in specie aux Associés s'il reçoit une distribution in specie à condition qu'aucune distribution autre qu'en numéraire ne sera permise à un Associé sauf avec le consentement préalable écrit d'un tel Associé.

24.3.2 Les Distributions in specie de titres de toute classe sera faite sur les mêmes bases que les distributions en numéraire tel qu'un Associé en reçu des distributions recevra le montant proportionnel concerné du nombre total des titres de ces classes disponibles pour distribution (si une telle méthode ne peut être pratiquée) de sorte que chaque Associé recevra aussitôt que possible le montant concerné proportionnel du total des titres de cette classe disponible pour distribution, avec le paiement d'une soulte en espèces dans le cas où un Associé ne recevra le montant total proportionnel de titres auxquels il aurait été autorisé sous les présents statuts. Une telle distribution in specie sera appliquée en accord avec l'article 24.2.1 ci-dessus à la valeur des actifs concernés, tel que déterminé à l'unanimité par le Conseil de Gérance ou, si le Conseil de Gérance n'est pas d'accord à l'unanimité, tel que déterminé par un estimateur indépendant nommé par le Conseil de Gérance.

24.4 Temps et déclenchement des distributions

24.4.1 Les Distributions doivent être effectuées conformément aux termes de l'articles 24.2 dès que possible après que les sommes distribuables aient été reçues et identifiées par la Société.

24.4.2 Quand un Associé détient un montant ou a encouru une responsabilité à la Société sous les présents statuts, la Société sera autorisée à compenser le montant d'une telle responsabilité contre une somme ou des sommes qui seraient autrement dues à un tel Associé sous les présents statuts en accord avec les lois luxembourgeoises. Tout montant ou honoraires en lien avec les opérations de la Société seront compensées conformément au présent article 24.4.2 dans la mesure où ces honoraires demeurent raisonnables.

24.4.3 Tout exercice par la Société du droit de compensation d'après les présents statuts se fera sans préjudice de tout autre droit ou réparation disponible.

Art. 25. Acomptes sur dividendes - Prime d'émission et Primes assimilées.

25.1 Le Conseil de Gérance peut décider de distribuer des acomptes sur dividendes sur base d'un état financier intérimaire préparé par le Conseil de Gérance et démontrant que des fonds sont disponibles pour la distribution. Le montant destiné à la distribution ne doit pas dépasser les profits réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes destinées à être affectées à la réserve légale ou que les présents statuts n'autorisent pas à être distribués.

25.2 Toute prime d'émission, prime assimilée ou réserve distribuable peut être librement distribuée aux associés conformément à la Loi et des présents statuts.

Art. 26. Dépenses et Honoraires.

26.1 Sous réserve de l'article 26.2, la Société sera responsable pour toutes les dépenses, directes ou indirectes occasionnées en rapport avec la gestion de la Société y compris, sans limitation, les coûts d'impression et circulation de rapports et notifications, toute introduction et honoraires similaires, honoraires légaux, administrateurs, réviseurs et les

honoraires d'évaluateurs, enregistrement d'honoraires, dépenses comptables (notamment toute dépense associée avec la préparation des états financiers de la Société et les déclarations d'impôts) honoraires et dépenses engendrées en relation avec un dépositaire ou mandataire des Actifs de la Société, coûts bancaires, coûts de réunions des Associés, coûts d'assurance, couverture connexe, dépenses extraordinaires (tel qu'un litige) et tous les droits de timbre et honoraires d'avocats, réviseurs, experts et tout consultant extérieur résultant d'une acquisition, détention, contrôle, protection et réalisation des Actifs Spécifiés.

26.2 Les Associés sont cependant directement responsables (au-dessus de tout Engagement Non-Tiré) pour toutes les dépenses préliminaires nées en rapport avec l'établissement de la Société y compris mais non limité au domaine légal, comptabilité, impression, postage et autre coût d'établissement, à condition cependant, que ces montants n'excèdent pas cent cinquante mille euros (EUR 150.000) à l'égard de chaque Associé.

Art. 27. Rapport d'un Associé.

27.1 Sous réserve de l'article 27.2 en relation avec le premier rapport, dès que praticable après et dans chaque cas après un mois calendaire chaque fin du mois de Juin, Septembre, Décembre et Mars de chaque année, le Conseil de Gérance devra préparer et envoyer à chaque Associé un rapport prévoyant:

27.1.1 Les valeurs nets d'actif des Actifs Spécifiés, tel que fourni par le Conseil de Gérance des actifs Spécifiés;

27.1.2 La valeur de chaque portefeuille individuel de société par des Actifs Spécifiés, et un rapport narratif sur la performance de chaque portefeuille de société individuel, dans chaque cas tel que fourni par les Actifs Spécifiés en question et dans le même format tel que fourni par les investisseurs des Actifs Spécifiés; et

27.1.3 Une estimation de chaque part sociale indirecte de chaque Associé de chaque valeur nette d'actif des Actifs Spécifiés, tel que préparé par le Conseil de Gérance.

27.2 Le premier rapport devra être fait en relation avec la date de constitution de la Société jusqu'au 30 Juin 2013.

27.3 Les propriétaires de Parts Sociales de Classe B useront de leurs meilleurs efforts pour obtenir que les Actifs Spécifiés délivrent l'information requise par le Conseil de Gérance pour préparer les rapports mentionnés dans les articles 27.1 et 27.2 en temps opportun, en particulier les rapports narratifs préparés en rapport à chaque portefeuille de société individuel détenu par des Actifs Spécifiés.

G. Liquidation

Art. 28. Liquidation.

28.1 En cas de dissolution de la Société conformément à l'article 4.2 des présents statuts, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs nommés par l'assemblée générale des associés ayant décidé la dissolution de la Société et qui fixera les pouvoirs et émoluments de chacun des liquidateurs. Sauf disposition contraire, les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

28.2 Le Conseil d'Administration ne sera pas tenu personnellement envers un Associé pour le retour d' Engagement Ferme Non-Comptabilisé.

28.3 En cas de résiliation de la Société aucune autre affaires ne doit être effectuée à l'exception de mesures qui seront nécessaires pour la liquidation ordonnée des affaires de la Société, la protection et la réalisation des actifs de la Société et la distribution des actifs de la société entre les Associés. Le Conseil de Gérance peut être nommé liquidateur à condition toutefois que si, il est incapable de le faire, les Associés désignent une autre personne qualifiée pour agir à titre de liquidateur de la Société. Dans les deux cas, le liquidateur doit recevoir une rémunération pour agir ainsi que les Associés agissant par l'intermédiaire du Consentement de la société soient d'accord.

28.4 Lors de la dissolution de la Société, le liquidateur doit, conformément à la loi, amener la Société à payer toutes les dettes, obligations et engagements de la Société et de tous les frais de liquidation et doit prévoir des dispositions pour toutes les obligations envisagées actuelles ou futures ou des éventualités dans chaque cas, dans la mesure des actifs de la Société. Le liquidateur est autorisé à vendre une partie ou la totalité des actifs de la société sur ce qu'il estime être les meilleures conditions possibles ou peut, à sa discrétion à condition qu'il ait d'abord utilisé ses efforts raisonnables pour vendre les actifs de cette société, et si oui ou non ils font l'objet d'un devis, de distribuer tout ou partie des actifs de la Société in specie à la valeur raisonnablement déterminée par le Conseil de Gérance. Le produit de la réalisation de tout placement et des actifs de la Société et toute autre actifs remis in specie seront répartis entre les Associés sur la base prévue à l'article 24.2. Les Associés qui reçoivent une distribution des actifs de la Société in specie sont liés par les dispositions de tous les accords portant sur les actifs de cette société, dans la mesure où ces accords le prévoient.

H. Confidentialité

Art. 29. Information confidentielle.

29.1 Les Associés, et chaque Associé doivent utiliser tous les efforts raisonnables pour obtenir que toute personne connectée ou associée avec un tel Associé ne pourra sans le consentement écrit préalable du Conseil de Gérance, dévoiler à une personne, entreprise ou corporation ou utiliser au détriment de la Société ou l'un des Associés, ou un Actif Spécifié (autre qu'une connexion avec les demandes contre de telles parties en accord avec une rupture de leurs obligations et devoirs sous les présents statuts) toute information confidentielle qui peut être apportée à sa ou à leur connaissance

concernant les affaires de la Société, les Actifs Spécifiés ou les investissements proposés, prévu cependant qu'à l'égard de chaque Associé, l'obligation qui précède ne s'applique pas à l'information qui est:

29.1.1 en possession par un tel Associé avant la réception du Conseil de Gérance; ou

29.1.2 devient connue du public autrement que comme résultat d'une rupture de telles obligations par ledit Associé.

29.2 Chaque Associé reconnaît que:

29.2.1 sous réserve de disposition contraire que toutes les informations qui leur sont fournies en rapport avec les affaires de la Société ou un Actif Spécifié est confidentiel et le communiqué d'une telle information peut être préjudiciable pour les affaires de la Société ou de tels Actifs Spécifiés; et

29.2.2 sous réserve de disposition contraire, affirmer que toutes les informations fournies par le Conseil de Gérance en relation avec un Actif Spécifié est commercialement sensible et la communication d'une telle information peut être préjudiciable pour les affaires de la Société ou de cet Actif Spécifié.

Art. 30. Exceptions de confidentialité.

30.1 Nonobstant l'article 29.1, un Associé sera autorisé à dévoiler une information confidentielle reçue concernant les affaires de la Société:

30.1.1 À ses associés

30.1.2 À ses conseillers professionnels et réviseurs de bonne foi;

30.1.3 s'il est expressément requis de le faire selon la loi (et qu'il n'y a aucune exemption pertinente) ou par une cour de justice ou par les règlements d'une bourse ou organisme de régulation pertinents auxquels aucun des Associés ou toute personne liée ou associée à un Associé n'est soumise;

30.1.4 à toutes les autorités gouvernementales, réglementaires ou fiscales auquel cet Associé est tenue de déclarer;

30.1.5 si l'actionnaire est un fonds de fonds (ou l'équivalent), à cet investisseur Associé ou des investisseurs potentiels, ou

30.1.6 ce que le Conseil de Gérance convient par écrit.

S'il est requis que dans les cas des articles 30.1.1, 30.1.2. et 30.1.5 ci-dessus une telle divulgation devra aussi être autorisée si le destinataire est lié par une obligation équivalente de confidentialité en rapport avec une telle information et a donné un engagement de ne pas faire plus de divulgation de cette information et chaque Associé est ici d'accord pour utiliser raisonnablement ses efforts pour appliquer ces engagements. Chaque Associé qui est soumis à une obligation de divulguer les informations reçu d'après les articles 24.1.4 et 27.1 et tout autre information concernant les affaires de la Société ou tout Actif Spécifié devra immédiatement être notifié dès qu'il est au courant d'une requête d'une tierce partie (autre que ses propres associés, investisseurs conseillers, réviseurs ou tout autorité gouvernementale, régulatrice, ou des autorités fiscales desquelles cet Associé est requis de faire un rapport) pour une telle information à fournir ou dévoiler par un tel Associé à une tierce partie (une «Demande de Divulgation») et chaque Associé garantit au Conseil de Gérance qu'il utilisera tous les efforts raisonnables pour chercher à défendre une telle Demande de Divulgation à tout moment en accord avec les dispositions des lois concernées, statuts, règlements ou polices.

I. Disposition finale - Loi applicable

Art. 31. Loi applicable. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions de la Loi.

Dispositions transitoires

1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le 31 Décembre 2013.
2. Des acomptes sur dividendes pourront être versés pendant le premier exercice social de la Société.

Souscription et Paiement

Les cinquante-cinq mille (55.000) parts sociales émises par la Société et réparties de la manière suivante:

- dix mille (10.000) parts sociales ordinaires de classe B,
- quatre mille trois cent soixante-quatorze (4.374) parts sociales rachetables privilégiées de classe A1,
- quatre mille trois cent soixante-quinze (4.375) parts sociales rachetables privilégiées de classe A2,
- quatre mille trois cent soixante-quinze (4.375) parts sociales rachetables privilégiées de classe A3,
- quatre mille trois cent soixante-quinze (4.375) parts sociales rachetables privilégiées de classe A4,
- quatre mille trois cent soixante-quinze (4.375) parts sociales rachetables privilégiées de classe A5,
- quatre mille trois cent soixante-quinze (4.375) parts sociales rachetables privilégiées de classe A6,
- quatre mille trois cent soixante-quinze (4.375) parts sociales rachetables privilégiées de classe A7,
- quatre mille trois cent soixante-quinze (4.375) parts sociales rachetables privilégiées de classe A8, et
- dix mille une (10.001) parts sociales rachetables privilégiées de classe A9.

ont été souscrites par CapMan plc, susmentionné, pour un prix de EUR 5,444,343.

Les parts sociales ainsi souscrites ont été intégralement libérées par un apport en nature consistant en Actifs Spécifiés ayant un montant de cinq millions quatre cent quarante-quatre mille trois cent quarante-trois euro (EUR 5,444,343), de sorte que le montant de cinq millions quatre cent quarante-quatre mille trois cent quarante-trois euro euros (EUR 5,444,343) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné par un certificat d'évaluation fourni par CapMan plc, susmentionné.

En dehors du total du montant contribué cinq millions trois cent quatre-vingt-neuf milles trois cent quarante-trois euro (EUR 5,389,343) est affecté à la prime d'émission de la Société et le montant restant de cinquante-cinq mille euros (EUR 55.000) est entièrement affecté au capital social de la Société.

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution sont estimés à environ quatre mille Euros (EUR 4.000.-).

Résolutions des associés

L'associé fondateur, représentant l'intégralité du capital social de la Société et ayant renoncé aux formalités de convocation, a adopté les résolutions suivantes:

1. L'adresse du siège social de la Société est établie au 5 rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg.

2. Les personnes suivantes sont nommés gérants de la Société pour une durée indéterminée:

(i) Pierre-Antoine Lhote de Selancy, né le 17 juillet 1971 à Paris, France et résidant professionnellement au 7 Curzon Street, Londres W1J5HG, Angleterre en tant que gérant de classe A; et

(ii) Svetlana Panfilova, né le 02 Aout 1982 à Talinn, Estonia et résidant professionnellement 7A, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg en tant que gérant de classe B.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande de la partie comparante que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction française; à la demande de la même partie comparante et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Lecture du présent acte ayant été faite au représentant de la partie comparante, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom, et résidence, ledit représentant de la partie comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. PANFILOVA et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 21 juin 2013. Relation: LAC/2013/28666. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 9 juillet 2013.

Référence de publication: 2013093472/1557.

(130114546) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2013.

Arepo BZ S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 47, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 177.806.

— STATUTES

In the year two thousand thirteen, on the twenty-eight day of May.

Before the undersigned, Notary Henri Hellinckx, a notary resident in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

1. Sator Investments S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 47, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies, under number B 143.445,

here represented by Pierre Zaccuri, jurist, whose professional address is at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

After signature ne varietur by the authorised representative of the appearing party and the undersigned notary, the power of attorney will remain attached to this deed to be registered with it.

The appearing party, represented as set out above, have requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "Arepo BZ S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The Company's registered office is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3. The Company may use any techniques, legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The share capital is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-), represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form, having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each.

5.2. The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. The shares are freely transferable between shareholders.

6.3. When the Company has a sole shareholder, the shares are freely transferable to third parties.

6.4. When the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to prior approval by shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

6.5. A share transfer shall only be binding on the Company or third parties following notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

6.6. A register of shareholders shall be kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.

- 6.7. The Company may redeem its own shares, provided:
- (i) it has sufficient distributable reserves for that purpose; or
 - (ii) the redemption results from a reduction in the Company's share capital.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and removal of managers.

7.1. The Company shall be managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

Art. 8. Board of managers. If several managers are appointed, they shall constitute the board of managers (the Board).

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholders by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) The Board may delegate special or limited powers to one or more agents for specific matters.

8.2. Procedure

(i) The Board shall meet at the request of any two (2) managers, at the place indicated in the convening notice, which in principle shall be in Luxembourg.

(ii) Written notice of any Board meeting shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and each of them states that they have full knowledge of the agenda for the meeting. A manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant to another manager a power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(v) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented. Board resolutions shall be validly adopted by a majority of the votes of the managers present or represented. Board resolutions shall be recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (Managers' Circular Resolutions) shall be valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and shall bear the date of the last signature.

8.3. Representation

(i) The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of any two (2) managers.

(ii) The Company shall also be bound towards third parties by the signature of any person(s) to whom special powers have been delegated by the Board.

Art. 9. Sole manager. If the Company is managed by a sole manager, all references in the Articles to the Board, the managers or any manager are to be read as references to the sole manager, as appropriate.

Art. 10. Liability of the managers. The managers shall not be held personally liable by reason of their office for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 11. General meetings of shareholders and shareholders' written resolutions.

11.1. Powers and voting rights

(i) Unless resolutions are taken in accordance with article resolutions of the shareholders shall be adopted at a general meeting of shareholders (each a General Meeting).

(ii) If the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25), resolutions of the shareholders may be adopted in writing (Written Shareholders' Resolutions).

(iii) Each share entitles the holder to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders may be convened to General Meetings by the Board.

The Board must convene a General Meeting following a request from shareholders representing more than half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting shall be given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

(iii) When resolutions are to be adopted in writing, the Board shall send the text of such resolutions to all the shareholders. The shareholders shall vote in writing and return their vote to the Company within the timeline fixed by the Board. Each manager shall be entitled to count the votes.

(iv) General Meetings shall be held at the time and place specified in the notices.

(v) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(vi) A shareholder may grant written power of attorney to another person (who need not be a shareholder), in order to be represented at any General Meeting.

(vii) Resolutions to be adopted at General Meetings shall be passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting, the shareholders shall be convened by registered letter to a second General Meeting and the resolutions shall be adopted at the second General Meeting by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(viii) The Articles may only be amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(ix) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company shall require the unanimous consent of the shareholders.

(x) Written Shareholders' Resolutions are passed with the quorum and majority requirements set forth above and shall bear the date of the last signature received prior to the expiry of the timeline fixed by the Board.

Art. 12. Sole shareholder. When the number of shareholders is reduced to one (1):

- (i) the sole shareholder shall exercise all powers granted by the Law to the General Meeting;
- (ii) any reference in the Articles to the shareholders, the General Meeting, or the Written Shareholders' Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the sole shareholder's resolutions, as appropriate; and
- (iii) the resolutions of the sole shareholder shall be recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 13. Financial year and approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. Each year, the Board must prepare the balance sheet and profit and loss accounts, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts owed by its managers and shareholders to the Company.

13.3. Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss accounts must be approved in the following manner:

- (i) if the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25), within six (6) months following the end of the relevant financial year either
 - (a) at the annual General Meeting (if held) or (b) by way of Written Shareholders' Resolutions; or
 - (ii) if the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), at the annual General Meeting.

Art. 14. Auditors.

14.1. When so required by law, the Company's operations shall be supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés). The shareholders shall appoint the approved external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their office.

14.2. If the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), the Company's operations shall be supervised by one or more commissaires (statutory auditors), unless the law requires the appointment of one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés). The commissaires are subject to re-appointment at the annual General Meeting. They may or may not be shareholders.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits must be allocated to the reserve required by law (the Legal Reserve). This requirement ceases when the Legal Reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders shall determine the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

15.3. Interim dividends may be distributed at any time, subject to the following conditions.

- (i) the Board must draw up interim accounts;

(ii) the interim accounts must show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the Legal Reserve;

(iii) within two (2) months of the date of the interim accounts, the Board must resolve to distribute the interim dividends; and

(iv) taking into account the assets of the Company, the rights of the Company's creditors must not be threatened by the distribution of an interim dividend.

If the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the Board has the right to claim the reimbursement of dividends not corresponding to profits actually earned and the shareholders must immediately refund the excess to the Company if so required by the Board.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders shall appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and shall determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators shall have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

16.2. The surplus (if any) after realisation of the assets and payment of the liabilities shall be distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

17.1. Notices and communications may be made or waived, Managers' Circular Resolutions and Written Shareholders Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney may be granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Written Shareholders' Resolutions, as the case may be, may appear on one original or several counterparts of the same document, all of which taken together shall constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitional provision

The Company's first financial year shall begin on the date of this deed and shall end on the thirty-first (31) of December, 2013.

Subscription and payment

Sator Investments S.a r.l., represented as stated above, subscribes for twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form, having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-),

The amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) is at the Company's disposal and evidence of such amount has been given to the undersigned notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand four hundred Euros (1,400.- EUR).

Resolutions of the shareholders

Immediately after the incorporation of the Company, its shareholders, representing the entire subscribed capital, adopted the following resolutions:

1. The following are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

- Ramzi HIJAZI, manager, born on November 16, 1967 in Beirut, Lebanon and with address at 5, Via Pompei, Rome, Italy;

- Ian KENT, manager, born on December 03, 1976 in Birmingham, England and with professional address at 47, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg; and

- Jens HÖLLERMANN, born on July 26, 1971 in Oberhausen, Germany and with professional address at 47, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2. The registered office of the Company is located at 47, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states at the request of the appearing party that this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of discrepancies, the English version prevails.

This notarial deed is drawn up in Luxembourg, on the date stated above.

After reading this deed aloud, the notary signs it with the authorised representative of the appearing party.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt-huitième jour de mai.

Par-devant le soussigné Notaire Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

ONT COMPARU:

Sator Investments S.à r.l., une société régie par les lois du Luxembourg, dont le siège social se situe au 47, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg, sous le numéro B 143.445,

Représenté par Pierre Zaccuri, juriste, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privée.

Après avoir été signées ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, ladite procuration restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est "Arepo BZ S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de tous types de titres et instruments de dette ou de capital. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées (comprenant société mère et société sœur), ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500.-), représenté par douze mille cinq cent (12.500) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un Euro (EUR 1.-) chacune.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

6.3. Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

6.4. Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

6.5. Une cession de parts sociales ne sera opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois.

6.6. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.7. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition ou:

- (i) qu'elle ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet; ou
- (ii) que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et révocation des gérants.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment, avec ou sans raison, par une décision des associés.

Art. 8. Conseil de gérance. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront le conseil de gérance (le Conseil).

8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux ou limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation de deux (2) gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, sera au Luxembourg.

(ii) Il sera donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence seront mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et si chacun d'eux déclare avoir parfaitement connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité des membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se

parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (des Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

8.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux (2) gérants.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute(s) personne(s) à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par le Conseil.

Art. 9. Gérant unique. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

Art. 10. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et résolutions écrites des associés.

11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Sauf lorsque des résolutions sont adoptées conformément à l'article 11.1.

(ii), les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (chacune une Assemblée Générale).

(ii) Si le nombre des associés de la Société ne dépasse pas vingt-cinq (25), les résolutions des associés peuvent être adoptées par écrit (des Résolutions Ecrites des Associés).

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés peuvent être convoqués aux Assemblées Générales à l'initiative du Conseil. Le Conseil doit convoquer une Assemblée Générale à la demande des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence doivent être précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Si des résolutions sont adoptées par écrit, le Conseil communique le texte des résolutions à tous les associés. Les associés votent par écrit et envoient leur vote à la Société endéans le délai fixé par le Conseil. Chaque gérant est autorisé à compter les votes.

(iv) Les Assemblées Générales sont tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(v) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(vi) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vii) Les décisions de l'Assemblée Générale sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(viii) Les Statuts ne peuvent être modifiés qu'avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(ix) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

(x) Des Résolutions Ecrites des Associés sont adoptées avec le quorum de présence et de majorité détaillés ci-avant. Elles porteront la date de la dernière signature reçue endéans le délai fixé par le Conseil.

Art. 12. Associé unique.

Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1):

(i) l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale;

(ii) toute référence dans les Statuts aux associés, à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier; et

(iii) les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 13. Exercice social et approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil doit dresser le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes doivent être approuvés de la façon suivante:

(i) si le nombre des associés de la Société ne dépasse pas vingt-cinq (25), dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social en question, soit (a) par l'Assemblée Générale annuelle (si elle est tenue), soit (b) par voie de Résolutions Ecrites des Associés; ou

(ii) si le nombre des associés de la Société dépasse vingt-cinq (25), par l'Assemblée Générale annuelle.

Art. 14. Commissaires / Réviseurs d'entreprises.

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la loi. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat.

14.2. Si la Société a plus de vingt-cinq (25) associés, ses opérations sont surveillées par un ou plusieurs commissaires, à moins que la loi ne requière la nomination d'un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés. Les commissaires sont sujets à la renomination par l'Assemblée Générale annuelle. Ils peuvent être associés ou non.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi (la Réserve Légale). Cette affectation cesse d'être exigée quand la Réserve Légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires doivent montrer que suffisamment de bénéfices et autres réserves (y compris la prime d'émission) sont disponibles pour une distributions, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer les dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires; et

(iv) compte tenu des actifs de la Société, les droits des créanciers de la Société ne doivent pas être menacés.

Si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, le Conseil a le droit de réclamer la répétition des dividendes ne correspondant pas à des bénéfices réellement acquis et les associés doivent immédiatement reverser l'excès à la Société à la demande du Conseil.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nommeront un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et détermineront leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes, s'il y en a, est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, ainsi que les renoncations à celles-ci, peuvent être faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Ecrites des Associés peuvent être établies par écrit, par télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations peuvent être données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Ecrites des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les associés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social de la Société commence à la date du présent acte et s'achèvera le 31 décembre 2013

Souscription et libération

Sator Investments S.à r.l., représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de un Euro (EUR 1.-) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500.-).

Le montant de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500.-) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille quatre cents Euros (1.400.- EUR).

Résolutions des associés

Immédiatement après la constitution de la Société, les associés de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, ont pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- Ramzi HIJAZI, gérant, né le 16 novembre 1967 à Beyrouth, Liban dont l'adresse professionnelle est au 5, Via Pompei, Rome, Italie;

- Ian KENT, gérant, né le 3 décembre 1976 à Birmingham, Angleterre dont l'adresse professionnelle est au 47, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; et

- Jens HÖLLERMANN, gérant, né le 26 juillet 1971 à Oberhausen, Allemagne dont l'adresse professionnelle est au 47, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est établi au 47, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare à la requête des parties comparantes que le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences, la version anglaise fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Après avoir lu le présent acte, le notaire le signe avec le mandataire de la partie comparante.

Signé: P. ZACCURI et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 4 juin 2013. Relation: LAC/2013/25254. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2013.

Référence de publication: 2013076194/493.

(130094115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Plochingen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 124.894.

Il a été porté à la connaissance de la Société que son actionnaire unique, CS German Retail S.à r.l., immatriculé au Registre de Commerce et des Sociétés du Grand Duché de Luxembourg sous le numéro RCS B124848, a changé de siège et est aujourd'hui établi à 10, rue C.M. Spoo, L-2546 Luxembourg.

Il a été également porté à la connaissance de la Société que Monsieur James Richard, gérant de la Société, a changé d'adresse professionnelle. Il réside aujourd'hui à 33 Margaret Street, W1G 0JD Londres, Royaume-Uni.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2013.

Référence de publication: 2013072975/14.

(130089793) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.
